



Ordre des  
hygiénistes dentaires  
du Québec

# L'EXPLO RATEUR

Le magazine de l'Ordre  
des hygiénistes dentaires  
du Québec



**Édition  
spéciale :**  
40<sup>e</sup> anniversaire  
de la profession !

# UN PROGRAMME FINANCIER POUR VOTRE VIE APRÈS LE TRAVAIL



La Banque Nationale a un programme financier<sup>1</sup> adapté aux **hygiénistes dentaires** qui donne accès à des privilèges sur un ensemble de produits et de services, tels que :

- › Le compte bancaire<sup>2</sup> en \$ CA ou en \$ US;
- › La carte de crédit Platine MasterCard<sup>MD</sup> Banque Nationale<sup>3</sup>;
- › Les solutions de financement comme la marge de crédit<sup>3</sup> et le Tout-En-Un<sup>MD1, 3</sup>;
- › Les solutions de placement et de courtage offertes par nos filiales.

Fière partenaire de



Ordre des  
**hygiénistes dentaires**  
du Québec



**BANQUE  
NATIONALE**

[bnc.ca/specialistesante](https://bnc.ca/specialistesante)  
Adhésion en succursale

1 Le programme financier de la Banque Nationale constitue un avantage offert aux spécialistes de la santé (audiologistes, denturologistes, ergothérapeutes, hygiénistes dentaires, inhalothérapeutes, opticiens, orthophonistes, pharmacologues, physiothérapeutes, psychologues, sages-femmes, technologues médicaux et technologues en radiation médicale), qui détiennent une carte Platine MasterCard de la Banque Nationale et qui sont citoyens du Canada ou résidents permanents canadiens. Une preuve de votre statut professionnel vous sera demandée. 2 Compte bancaire avec privilège de chèques. 3 Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. <sup>MD</sup> MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Inc. Usager autorisé : Banque Nationale du Canada. <sup>MD1</sup> Tout-En-Un Banque Nationale est une marque déposée de la Banque Nationale.



## MESSAGE DU MINISTRE

### de la Santé et des Services sociaux

**L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec est un acteur à part entière du système de santé québécois et il recèle une très précieuse expertise. À l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire, je lui témoigne ma plus profonde reconnaissance.**

La population québécoise peut compter sur l'expertise et la compétence de quelque 6 000 hygiénistes dentaires qualifiés. Ces professionnels jouent un rôle crucial en matière de prévention, de sensibilisation et d'éducation en santé buccodentaire.

jamais sollicités pour collaborer et user de créativité dans l'exercice de leurs missions et professions. Il appartient à tous de saisir l'occasion de travailler ensemble, de réfléchir et d'échanger sur les enjeux actuels et à venir pour assurer à la population l'accès aux meilleurs soins et services possible.

À l'automne dernier, quelque 65 groupes se sont exprimés à l'occasion de la commission parlementaire de la santé et des services sociaux sur le projet de loi no 10. Ce sont 125 mémoires qui ont été reçus,

**Ces professionnels jouent un rôle crucial en matière de prévention, de sensibilisation et d'éducation en santé buccodentaire.**

En 1975, le Québec ne regroupait qu'une poignée d'hygiénistes dentaires. Ils sont aujourd'hui des milliers à exercer ce métier avec passion et engagement. Ils ont su se garder à l'affût des dernières avancées médicales, des connaissances et des technologies de pointe. Tout compte fait, c'est à la santé globale des Québécoises et des Québécois que leur travail contribue.

Dans le contexte de transformation profonde du réseau de la santé et des services sociaux, l'ensemble des organisations et des intervenants en santé sont plus que

dont celui de l'OHDQ. Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de ses commentaires et préoccupations. Les hygiénistes dentaires sont des acteurs de premier plan en matière de soins buccodentaires préventifs. Je tiens à les remercier d'avoir pris part aux échanges et encore davantage de leur contribution significative à la santé de la population depuis quarante ans. ■

**Gaétan Barrette,**  
*Ministre de la Santé et des Services sociaux*



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

---

de L'Office des professions du Québec

L'Office des professions du Québec salue l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec* et ses 40 ans de participation à la vie professionnelle québécoise. À titre de président, je tiens à souligner le rôle particulier que votre profession joue, depuis sa création, dans l'évolution du Québec en matière de santé publique.

Le public, au centre de nos préoccupations, de nos responsabilités et de notre mission, a rapidement appris à vous faire confiance. L'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*, et chacune, chacun de ses membres, ont su créer et maintenir cet essentiel lien de confiance avec le public.

Les hygiénistes dentaires et l'Ordre ont toujours collaboré étroitement avec l'Office, les ordres professionnels et les autorités gouvernementales, en matière de santé et d'éducation, à l'évolution des pratiques professionnelles du domaine buccodentaire au Québec. À certains égards, vous incarnez ce progrès.

Fort de l'expertise de ses 6 000 membres, l'Ordre a participé activement à améliorer le niveau de santé globale au Québec, particulièrement en prévention. Les hygiénistes dentaires auront permis aux Québécoises et aux Québécois de modifier leurs habitudes d'hygiène buccodentaire et ainsi d'améliorer leur qualité de vie.

Je tiens à associer à ces hommages chacun des présidentes et président de l'Ordre qui ont été des partenaires précieux pour nous et pour tous mes prédécesseurs à la tête de l'Office.

L'Ordre a su se maintenir au diapason des changements de notre société et a toujours eu le courage de faire les virages nécessaires en matière de protection du public.

Je vous souhaite un bon 40<sup>e</sup> anniversaire! ■

**Jean Paul Dutrisac,**  
*Président*

Fort de l'expertise de ses 6 000 membres, l'Ordre a participé activement à améliorer le niveau de santé globale au Québec, particulièrement en prévention.





## 40 ANS AU SERVICE

de la compétence et  
de la protection du public!

L'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec* célèbre cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire. En effet, la création de l'Ordre remonte à 1975, dans la foulée du Code des professions dont les principales dispositions sont entrées en vigueur en 1974. Les leaders de la profession ont alors souscrit à la mission de protection du public qui unit tous les ordres professionnels du Québec. Ils ont convaincu les hygiénistes dentaires de l'importance d'adhérer aux principes de compétence et d'intégrité qui constituent la pierre angulaire du système professionnel québécois.

Pour souligner cet important anniversaire, vous avez recueilli des témoignages et des anecdotes afin d'illustrer l'évolution de votre profession. En ma qualité de présidente du Conseil interprofessionnel du Québec, je souhaite plutôt profiter de la tribune qui m'est offerte pour féliciter les quelque 6 000 hygiénistes dentaires membres de l'Ordre.

Vous jouez un rôle important pour la santé buccodentaire des Québécois et des Québécoises. Dans toutes les régions, vous intervenez auprès de la population. Que ce soit auprès d'un enfant ou d'une personne âgée, vous agissez, notamment, comme figure de proue en matière de

prévention et d'éducation. Cette place prépondérante que vous occupez explique, à elle seule, la nécessité d'offrir des services qui répondent aux plus hauts standards de qualité, et ce, afin d'assurer efficacement la protection du public. C'est l'engagement que vous avez individuellement pris en adhérant à l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*. Affichez fièrement votre titre professionnel et poursuivez votre constante quête d'excellence!

En terminant, je veux souligner le travail de l'Ordre dans la réalisation de sa mission de protection du public. À l'heure où les patients sont de plus en plus exigeants à l'égard des services reçus des professionnels qu'ils consultent, à l'heure où les technologies modifient constamment nos façons de faire, l'Ordre doit constamment réinventer les moyens et les outils nécessaires pour s'acquitter de sa mission. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que pour se faire, à 40 ans, votre organisation bénéficie toujours de la fougue de la jeunesse, mais également de la force de l'expérience.

Bon 40<sup>e</sup> anniversaire à l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*! ■

**Dre Diane Legault, DMD, MBA**  
*Présidente du Conseil interprofessionnel du Québec*

Dans toutes les régions, vous intervenez auprès de la population.  
Que ce soit auprès d'un enfant ou d'une personne âgée,  
vous agissez, notamment, comme figure de proue en matière  
de prévention et d'éducation.



# BON ANNIVERSAIRE ET FÉLICITATIONS

à la profession et à tous ses membres.

J'offre mes félicitations et je remercie tous mes collègues hygiénistes dentaires qui contribuent depuis 40 ans à la réalisation de la mission de notre profession : combler les besoins de la population en soins d'hygiène dentaire.

Après 40 ans de parcours professionnel, il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire pleinement les besoins de la population. On dit que «*Le passé est le miroir de l'avenir*», c'est pourquoi je vous invite à lire ces deux

articles, du journal *Le Devoir* du 12 octobre 1989 et du magazine *Avenir* de juin 1990. Vous remarquerez que mon discours d'aujourd'hui est resté fidèle à ma pensée de 1990. Le déploiement optimal des compétences de l'hygiéniste dentaire et la reconnaissance de son autonomie dans l'exercice de sa profession sont les voies tracées, dans l'intérêt fondamental des Québécoises et des Québécois.

Rallions-nous pour que ça bouge! ■

Devoir, jeudi 12 octobre 1989

## Il ne reste plus que 150 hygiénistes dentaires dans les écoles du Québec

### La moitié des enfants du primaire ne reçoivent plus de services gratuits

Renée Rowan

ALORS qu'elles étaient 199 en 1988, un an plus tard les hygiénistes dentaires responsables des programmes de prévention dans les écoles ne sont plus que 150.

« Ce désengagement des CLSC, de qui relèvent les hygiénistes dentaires travaillant dans les écoles, fait en sorte que la moitié des 687,541 enfants qui fréquentent la maternelle et le primaire ne reçoivent plus de services gratuits d'hygiène dentaire », a déclaré hier Mme Diane Duval, présidente de la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec, en qualifiant la situation de « désastreuse ».

Cela est d'autant plus regrettable, dit-elle, que tous les efforts consentis entre 1975 et 1985 par le gouvernement pour améliorer la santé dentaire des jeunes Québécois risquent de s'envoler. « On assiste actuellement à un véritable recul dans le domaine de la prévention dentaire »,

constate Mme Duval.

La carie dentaire chez les Québécois a diminué de 33 % au cours des dix dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire, dit-elle. « Nous sommes dix ans en arrière par rapport à l'Ontario et 15 ans si l'on se compare aux États-Unis. Ce n'est pas le moment de lâcher », estime la présidente des quelque 1,700 hygiénistes dentaires du Québec dont la majorité travaille dans les cabinets de dentistes.

Elle faisait cette mise en garde à l'occasion de la Semaine nationale de l'hygiène dentaire.

Ce désengagement des CLSC découle directement du rapport Brunet qui recommandait, en 1987, « qu'au fur et à mesure, (les CLSC) donnent moins d'importance à des activités comme l'hygiène dentaire ».

Faisant face à un manque chronique de financement, les sommes ainsi récupérées par les CLSC à même les budgets du ministère de la Santé et des Services sociaux sont réaffectées à d'autres fins.

Selon Mme Duval, le ministère de

la Santé et des Services sociaux réserve \$ 10 millions à la prévention en santé dentaire, mais seulement \$ 5 millions sont réellement affectés aux programmes de prévention confiés aux hygiénistes dentaires dans les CLSC.

Environ 25 % des enfants des écoles primaires sont considérés à risque et ont besoin d'un programme intensif de prévention et d'un suivi particulier. De ces quelque 170,000 enfants, 10 % accaparent à eux seuls 60 % des soins fournis par le dentiste.

Il n'est pas exceptionnel, a confié Mme Louise Archambault, hygiéniste dentaire au CLSC Vallée des Forts, à Saint-Jean-sur-Richelieu, de trouver un enfant qui a 56 % de surface cariée à sept ou huit ans.

Dans certains CLSC, entre autres le CLSC Côte-des-Neiges et le CLSC Forestville, sur la Côte-Nord, ou encore dans les CLSC de la région Abitibi-Témiscamingue, il n'y a plus aucune hygiéniste dentaire. Ailleurs, comme dans les CLSC Ahuntsic, Centre-Sud, Saint-Léonard, on a coupé les ressources de moitié.

Les professeurs dans les écoles primaires se plaignent du manque de ressources, d'autant, dit Mme Duval, qu'ils doivent eux-mêmes assurer le programme d'hygiène dentaire pour lequel ils n'ont du reste reçu aucune formation particulière.

D'autre part, a-t-elle souligné, le retard du gouvernement dans l'adoption d'une politique de santé dentaire publique, en plus de léser une population défavorisée clairement identifiée par l'Enquête santé dentaire Québec 1983-1984, nuit non seulement à la santé de cette jeune population dans le besoin, mais aussi aux plus jeunes en garderie, aux futures mères, aux personnes âgées et handicapées qui, eux aussi, bénéficient des services de prévention des hygiénistes en CLSC.

Conséquemment, la Corporation des hygiénistes dentaires demande au gouvernement de mettre rapidement un terme à l'abandon, par les CLSC, des programmes d'hygiène dentaire.



# L'avenir sourit... aux hygiénistes dentaires

par Diane Duval

Quinze années d'existence professionnelle auront suffi aux hygiénistes dentaires pour marquer l'importance des soins et des traitements en hygiène dentaire au Québec. Dans une perspective d'avenir, le court passé de cette profession laisse entrevoir à long terme, une carrière en constante évolution.

**L**a Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec regroupe actuellement plus de 1900 professionnels dont la grande majorité collabore avec les dentistes dans les cabinets privés. L'avènement, en 1975, de la profession d'hygiéniste dentaire, a permis à la population de consulter un nouveau professionnel dans le domaine dentaire, non seulement en cabinet privé, mais aussi dans les CLSC.

Cette heureuse expérience permet un constat positif; l'amélioration sensible de la santé bucco-dentaire des Québécois, en particulier une baisse progressive mais significative de la carie chez les jeunes.

## Traitement et dépistage

Spécialistes de la prévention, ces professionnels combattent par tous les moyens le fléau des maladies parodontales (destruction de la gencive et de l'os de la mâchoire) chez la population adulte. Grâce à leur formation collégiale (huit cégeps au Québec), les hygiénistes dentaires possèdent des techniques de dépistage et de traitement précises. Après des stages cliniques intensifs, les hygiénistes dentaires sont préparés à dispenser des traitements comme l'enlèvement du tartre sur les dents et les racines et le polissage. Pour faire échec à la carie, tous les moyens préventifs sont mis en œuvre: application de fluor, de scelants pour les puits et fissures, et surtout, un plan de traitement, inexistant avant l'arrivée de ces professionnels, de l'information offerte et un suivi régulier de l'hygiéniste dentaire du client.

Diane Duval est présidente de la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec.

L'hygiène dentaire a surtout contribué à un virage dans les valeurs de la population: le Québécois a compris l'importance de garder ses dents tout au long de sa vie. De plus en plus, on consulte l'hygiéniste dentaire et on adopte des habitudes d'hygiène quotidiennes.

## Demande croissante

L'hygiène dentaire est en demande, mais le nombre de professionnels qui l'exercent est insuffisant. On compte actuellement deux fois plus de dentistes que d'hygiénistes dentaires sur le marché du travail. À l'opposé de l'Ordre des dentistes qui envisage un contingentement de la profession d'ici l'an 2000, pour cause de diminution du nombre de caries, la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec prévoit doubler, voire tripler en nombre ses professionnels, de plus en plus consultés par la population.

Dans l'avenir, les dentistes se spécialiseront dans une pratique plus technique et plus sophistiquée, tandis que les hygiénistes dentaires occuperont un rôle de premier plan et dirigeront la population vers les divers champs de spécialités.

Malgré les difficultés rencontrées dans la reconnaissance de leur rôle par les dentistes, en plein processus de négociation d'une délégation d'actes, la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec compte défendre ces quinze années d'expérience et de compétence professionnelles auprès du public.

Il sera important dans un avenir proche, d'obtenir l'ouverture des portes de l'université, pour répondre au désir de perfectionnement des hygiénistes dentaires. Le public sera le grand gagnant de l'accessibilité aux soins de ces professionnels. ■

Dans l'avenir, les dentistes se spécialiseront dans une pratique plus technique et plus sophistiquée, tandis que les hygiénistes dentaires occuperont un rôle de premier plan et dirigeront la population vers les divers champs de spécialités.



Diane Duval, HD  
Présidente

Pour tout commentaire:

[dduval@ohdq.com](mailto:dduval@ohdq.com)

Tél.: 514 284-7639, poste 217



## MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

### Je me souviens...

**La profession d'hygiéniste dentaire a 40 ans en 2015. Quelle bonne raison pour non seulement faire le bilan du chemin parcouru, mais surtout de souligner le rôle indispensable de l'hygiéniste dentaire à titre de professionnel qui contribue à la santé buccodentaire de toute la population québécoise?**

Comment résumer en quelques lignes les 40 ans de la profession d'hygiéniste dentaire? C'est impossible, mais les archives de l'OHDQ permettent de voir l'évolution de la profession. Les procès-verbaux sont une mine importante d'information. Déjà en 1975-1976, les premières réunions du « Bureau » (ancienne appellation pour le Conseil d'administration) étaient organisées et rigoureuses. Beaucoup d'énergie a été à cette époque

Le rôle de la direction générale d'un ordre est notamment de prendre les moyens pour atteindre les objectifs définis par les administrateurs. La réussite de toutes ces actions au fil des ans n'aurait pas été possible sans le travail acharné des employés de l'Ordre. Il est assez incroyable de constater qu'une si petite équipe est si performante et dédiée à la cause des hygiénistes dentaires.

Quarante ans représentent un travail gigantesque accompli par les présidents, les administrateurs, les directeurs généraux, les secrétaires, les enseignants dans les cégeps et les nombreux bénévoles hygiénistes dentaires siégeant aux nombreux comités. Leur apport et leur énergie sont inestimables.

Quarante ans représentent un travail gigantesque accompli par les présidents, les administrateurs, les directeurs généraux, les secrétaires, les enseignants dans les cégeps et les nombreux bénévoles hygiénistes dentaires siégeant aux nombreux comités.

déployée à organiser l'Ordre : que ce soit la mise en place de la réglementation, la création de nombreux comités, l'organisation des premiers congrès et de l'élaboration de plusieurs mémoires.

Après 40 ans, il en résulte des centaines de réunions et procès-verbaux et des milliers de résolutions, et ce, toujours en lien avec la mission première de l'OHDQ qui est de protéger le public. Protéger le public signifie aussi faire en sorte que les hygiénistes dentaires, les membres, soient des professionnels à part entière : les mieux encadrés et outillés à exercer et à déployer toutes leurs compétences.

Cet anniversaire marque aussi pour les hygiénistes dentaires, 40 ans à cultiver leur passion sans borne pour cette profession et à la développer de telle sorte qu'ils sont des professionnels et des partenaires incontournables. ■

**Janique Ste-Marie, notaire,  
Directrice générale et secrétaire**





- 3 Mot du Ministre de la Santé et des Services sociaux
- 4 Mot de l'OPQ
- 5 Mot du CIQ
- 6 Mot de la présidente
- 8 Mot de la directrice générale et secrétaire
- 10 **Avant-propos**



## DOSSIER : ÉDITION SPÉCIALE 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PROFESSION !

- 12 Dates historiques
- 18 Présidents de l'**OHDQ**
- 19 Directeurs généraux et secrétaires de l'**OHDQ**
- 20 Nos publications d'hier à aujourd'hui
- 22 Il y a 40 ans... Événements survenus en 1975
- 24 40 ans d'histoire... l'histoire du syndic
- 26 L'inspection professionnelle s'améliore aussi avec le temps!
- 28 Les différents logos au fil du temps
- 30 Évolution de la formation des hygiénistes dentaires au Québec

- 34 **Calendrier de formation continue 2015-2016**

## ACTUALITÉ

- 40 Retour sur l'Assemblée générale et le coquetel du 40<sup>e</sup> anniversaire
- 42 Fermeture du siège social
- 42 Vous déménagez ?
- 42 Vous changez de lieu de travail ?
- 42 Votre adresse courriel a changé ?
- 43 Messages électroniques commerciaux (MEC)

## VU LU ENTENDU

- 44 La petite histoire de la brosse à dents
- 47 **Réponse à tout**  
Votre Ordre en bref, c'est quoi?

*L'Explorateur* est une source d'information fiable et crédible qui contribue depuis plus de 25 ans à l'avancement de notre profession. Il a pour mission de vous donner l'heure juste sur des enjeux importants touchant de près ou de loin l'hygiéniste dentaire. Avec justesse et objectivité, son contenu à saveur scientifique fait le point sur une variété de sujets d'actualité.

## Numéros à paraître

Thèmes	Dates de parution	Dates de tombée pour les textes
<b>Blanc</b>	Octobre 2015	22 juin 2015
<b>La fatigue</b>	Janvier 2016	9 octobre 2015
<b>Rouge</b>	Avril 2016	8 janvier 2016

**L'EXPLORATEUR, VOL. 25, N° 2, JUILLET 2015**

**Comité des publications**

Caroline Boudreault, HD  
 Bibiane Gagnon, HD  
 Éloïse Lafrenière, HD  
 Martine Plante, HD  
 Sophie Lecavalier, responsable et personne-ressource

**Ont collaboré**

Agathe Bergeron, HD, responsable de l'inspection et la pratique professionnelle  
 Nadine Caron, adjointe administrative  
 Diane Duval, HD, présidente  
 Louise Hébert, HD, syndique  
 Jocelyne Long, HD  
 Johann Paquetier, designer  
 Marise Parent, réceptionniste et commis secrétaire  
 M<sup>re</sup> Janique Ste-Marie, notaire, directrice générale et secrétaire

**Comité exécutif**

Présidente, Diane Duval, HD  
 Vice-présidente, Josée Tessier, HD  
 Trésorière, Johanne Landry, HD  
 Administratrice, Ghislaine Clément, HD  
 Administratrice nommée, Carole Lemire, inf. Ph.D.(c)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Régions administratives  
 03 et 12 Poste vacant  
 05 et 16 Anick Boulay, HD  
 07 et 08 Mylène Chauré, HD  
 05 et 16 Ghislaine Clément, HD  
 01, 09 et 11 Francine Demeules, HD  
 03 et 12 Mélanie Desmarais, HD  
 14 et 15 Manon L'Abbée, HD  
 06 et 13 Johanne Landry, HD  
 02 et 10 Josée Lemay, HD  
 04 et 17 Maryse Lessard, HD  
 05 et 16 Diane Routhier, HD  
 06 et 13 Nicole Seminario, HD  
 06 et 13 Josée Tessier, HD

**Administrateurs nommés**

par l'Office des professions du Québec  
 Francine Boivin, D.t.p. MAP  
 Constance Leduc  
 Carole Lemire, inf. Ph. D(c)  
 André Roy

**Direction de l'Ordre**

Directrice générale et secrétaire de l'Ordre,  
 M<sup>re</sup> Janique Ste-Marie, notaire

**Révision** OHDQ  
**Publicité** OHDQ  
**Graphisme** Z Communications  
**Photo couverture** Shutterstock  
**Impression** F.L. Chicoine  
**Tirage** 6 360 exemplaires

**Abonnement**

Gratuit pour les membres inscrits au tableau de l'OHDQ  
 Étudiants : 30 \$ plus taxes par année  
 Associés : 80 \$ plus taxes par année

**Dépôt légal**

Bibliothèque nationale du Québec, 1<sup>er</sup> trimestre 1992  
 Bibliothèque nationale du Canada, ISSN : 1183-4307  
 Convention poste publication N° 40009269

**Politique publicitaire de l'OHDQ**

Disponible sur le site Web au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com) dans la section *Nos publications*.

**Droits d'auteur**

Tous les articles, textes, illustrations et photographies publiés sont la propriété de l'OHDQ. Aucune reproduction n'est permise sans l'accord écrit de l'OHDQ.



**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**  
 1212-1155, boulevard Robert-Bourassa, Montréal (Québec) H3B 3A7  
 Téléphone : 514 284-7639 ou 1 800 361-2996  
 Télécopieur : 514 284-3147  
[info@ohdq.com](http://info@ohdq.com) [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com)



De gauche à droite :  
 Éloïse Lafrenière, HD,  
 Martine Plante, HD,  
 Caroline Boudreault, HD,  
 Bibiane Gagnon, HD  
 Absente de la photo: Sophie Lecavalier

Joyeux 40<sup>e</sup> anniversaire à la profession! Je devrais plutôt dire: joyeux 25<sup>e</sup> anniversaire à notre magazine scientifique *L'Explorateur* puisque celui-ci entame sa 25<sup>e</sup> année! Depuis 1991, l'Ordre et ses collaborateurs travaillent vigoureusement pour vous offrir un magazine scientifique à la hauteur de vos attentes.

D'ailleurs, dans le cadre de ce dossier 40<sup>e</sup> anniversaire, je ne pouvais passer sous silence tous ces gens qui collaborent, écrivent, proposent des idées, bref ces personnes qui font de ce magazine une source d'information fiable et crédible. Merci à tous nos collaborateurs de longue date et ceux qui rédigent ponctuellement ainsi qu'aux membres du Comité présent (Martine Plante, HD, Caroline Boudreault, HD, Bibiane Gagnon, HD et Éloïse Lafrenière, HD) et passé pour leur expertise et leur professionnalisme.

Et parmi ces artisans, je tiens à souligner le remarquable travail de ma collègue Nadine Caron, adjointe administrative aux communications, qui depuis 22 ans, joue un rôle important à chacun des numéros de *L'Explorateur*. Toujours dévouée et passionnée, Nadine a largement contribué au succès du magazine. Merci Nadine!

**Quelques mots de membres du Comité**

*Martine Plante, HD, membre du Comité depuis 1992*

Pour moi, toutes ces années de collaboration à *L'Explorateur* se résument à de belles rencontres avec des gens intéressés et passionnés par leur profession. C'est un milieu stimulant. Le Comité m'a permis de toujours maintenir à jour mes connaissances par une foule de lectures sur tous les sujets à chaque numéro. C'est un travail où l'on se renouvelle continuellement et je crois que nous avons toujours réussi à produire une revue intéressante et de grande qualité.

*Caroline Boudreault, HD, membre du Comité depuis 1999*

Je trouve que nous avons fait preuve d'avant-garde dans nos différents visuels sur la page couverture. Celle-ci a changé plusieurs fois et de façon significative. Je pense sincèrement que notre magazine se démarque tant par son contenu que par sa diversité et son visuel.

Que pouvons-nous souhaiter au magazine *L'Explorateur*? De continuer sa mission principale de donner l'heure juste sur des enjeux importants touchant de près ou de loin l'hygiéniste dentaire, et ce, pour encore longtemps!

**Sophie Lecavalier,**

Responsable des communications  
 Secrétaire du Comité des publications

**MISSION DE L'OHDQ**

- Assure la **protection du public** en veillant à la **qualité** de l'exercice de la profession.
- Contribue sans cesse à l'**amélioration de la santé buccodentaire des Québécois** en s'assurant que les hygiénistes dentaires possèdent les **compétences pertinentes**.
- Soutient le leadership de ses membres en matière de **prévention et d'éducation** et encourage l'atteinte de l'**excellence** dans l'exercice de la profession.

**VISION DE L'OHDQ**

- L'amélioration continue de la santé buccodentaire de toute la population en agissant en partenariat avec les autres professionnels de la santé.
- L'accroissement de l'accessibilité aux soins préventifs en hygiène dentaire auprès des personnes à besoins particuliers.
- Le leadership des hygiénistes dentaires en matière d'éducation et de prévention en santé buccodentaire.
- La sensibilisation du public à l'importance de la qualité des actes posés par les hygiénistes dentaires et ses effets bénéfiques sur la santé générale des personnes.

**LES VALEURS PRIVILÉGIÉES POUR LA PROFESSION D'HYGIÉNISTE DENTAIRE**

Rigueur – Empathie – Engagement – Interdisciplinarité – Cohérence – Respect

40 ans

L'institut dentaire international est fier de participer à l'épanouissement de votre profession en offrant des formations spécialement conçues pour vous.

Nous vous souhaitons un bon **40e** et une bonne continuité.

- **ORTHODONTIE**
- **PARODONTIE**
- **PHOTOGRAPHIE CLINIQUE**
- **INSERTION DES COMPOSITES**
- **CERTIFICATION LASER**
- **IMPLANTOLOGIE**

Consultez la description complète  
de nos cours au **www.idi.org**





# DATES HISTORIQUES Années 1970

Collaboration d'Agathe Bergeron, HD et Nadine Caron

## 1971

- Début du programme de baccalauréat en hygiène dentaire de l'Université de Montréal, visant à former les maîtres.

## 1973

- Le *Code des professions* est sanctionné, créant ainsi le *Système professionnel québécois*.

## 1972

- La formation en Techniques d'hygiène dentaire s'amorce dans six cégeps.

## 1974

- La Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal décerne les douze premiers B.Sc. Majeur en hygiène dentaire - Mineur en éducation.

## 1975

- Le 17 février, l'*Office des professions* nomme les huit premiers administrateurs de la *Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec (CPHDQ)* et les premiers diplômes en Techniques d'hygiène dentaire sont décernés au printemps.

## 1977

- L'adoption des divers règlements se poursuit et les différents comités entreprennent leurs activités.

## 1979

- La publication, l'*Info-Corpo*, est diffusée. Elle tient lieu de bulletin des divers avis réglementaires et de journal scientifique de la *CPHDQ*.
- Fin du programme de baccalauréat en hygiène dentaire de l'Université de Montréal.

## 1976

- La *CPHDQ* inaugure officiellement en début d'année son 1<sup>er</sup> siège social sur l'avenue Decelles à Montréal et tient sa 1<sup>re</sup> assemblée générale en novembre.

## 1978

- Suite à l'accroissement du nombre de membres, le nombre d'administrateurs passe de huit à seize.

## 40 ANS EN PHOTOS



Promotion de la profession, Trois-Rivières 1989



Promotion de la profession, Victoriaville 1989



*Saviez-vous que...*

De 1981 à 1991,  
Mme Marie-Esther  
Gaudreault, HD, fut  
membre de l'Office des  
professions du Québec.

## DATES HISTORIQUES Années 1980

### 1980

- Un projet de délégation d'actes est publié dans la Gazette officielle.

### 1982

- Le Gouvernement approuve le Décret 1132-82, concernant certains actes qui peuvent être posés par des personnes autres que des dentistes. Le Décret consacre l'autonomie professionnelle des hygiénistes dentaires dans le champ de la prévention.

### 1984

- N'ayant pas été adopté dans les deux langues officielles, le Décret 1132-82 est annulé pour cause d'inconstitutionnalité à la suite d'un recours de l'ACDQ.

### 1981

- Le Code de déontologie des hygiénistes dentaires et cinq autres règlements de la CPHDQ entrent en vigueur.

### 1983

- Le Règlement sur la prise de radiographies par les hygiénistes dentaires est approuvé par le Décret 1890-83.

### 1986

- La ligne sans frais 1 800 361-2996 est maintenant disponible pour les membres.
- Le programme en hygiène dentaire est dispensé dorénavant dans 8 cégeps avec l'ajout des cégeps de l'Outaouais et de Chicoutimi.

### 1988

- Une vaste campagne de sensibilisation ayant pour thème « L'avenir sourit aux hygiénistes dentaires » prend place à la grandeur du Québec.
- La CPHDQ présente son premier Mémoire sur l'autonomie professionnelle de l'hygiéniste dentaire à l'Office des professions du Québec.

### 1985

- Le Règlement sur l'assurance de responsabilité professionnelle est modifié, apportant ainsi une clarification pour les actes de l'article 37 k du Code des professions ou autre règlement.

### 1987

- Particulièrement pertinentes pour les procédures dentaires, les « précautions universelles » doivent maintenant être appliquées en tout temps à tous les patients.

### 1989

- Un 1<sup>er</sup> protocole sur les mesures d'asepsie créé par l'Ordre, en collaboration avec Francine Trudeau, HD, et Gisèle Samson, est diffusé aux membres.
- La CPHDQ organise le premier congrès sous sa forme actuelle, en dehors des JDIQ.
- Une barrette d'identification professionnelle est disponible.
- Un cartable à l'effigie de la CPHDQ contenant le bottin des membres, les règlements de la CPHDQ, le Code des professions, le Code de déontologie et le 1<sup>er</sup> Protocole d'asepsie est envoyé aux hygiénistes dentaires.



*Saviez-vous que...*

En 1986, la  
CPHDQ a eu une  
publicité... sur les  
pintes de lait!

*Saviez-vous que...*

Avant 1991, les chèques étaient faits à la main.

## DATES HISTORIQUES

### Années 1990

#### 1990

- Décerné pour la 1<sup>re</sup> fois, le prix *Sylvie-De-Grandmont* tire son nom de la première lauréate de ce prix d'excellence visant à souligner l'engagement exceptionnel envers la profession. Sylvie De Grandmont est la 1<sup>re</sup> hygiéniste dentaire à recevoir ce prix portant son nom.
- Constituant une reconnaissance de prestige, le *Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)* est remis pour la 1<sup>re</sup> fois à un hygiéniste dentaire pour l'apport exceptionnel à sa profession et à son ordre professionnel. Ce prix de prestige est remis lors des congrès de l'Ordre.

#### 1992

- Désengagement de la *Régie de l'assurance maladie du Québec* pour les services dentaires de prévention pour les enfants.

#### 1994

- Par la Loi modifiant le *Code des professions*, la **CPHDQ** devient l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (OHDQ)**.

#### 1991

- Une délégation officielle d'actes entre en vigueur. Le 1<sup>er</sup> numéro de *L'Explorateur*, journal scientifique de la **CPHDQ** est publié. *L'Info-Corpo* conserve sa mission d'information et d'avis réglementaire.

#### 1993

- Ajout de ressources professionnelles d'hygiénistes dentaires en santé publique, en vue d'identifier les enfants à risque de caries au Québec.

#### 1996

- L'**OHDQ** implante un programme de bourses : *Prix du lecteur*, *Méritas institutionnel* et *Bourse de perfectionnement*.

#### 1998

- L'adresse électronique de l'**OHDQ**, [info@ohdq.com](mailto:info@ohdq.com), est maintenant fonctionnelle.

#### 1995

- Le *Mots d'Ordre* remplace l'*Info-Corpo*.
- Le financement de l'*Office des professions* est imposé aux ordres professionnels, par le biais d'une taxe perçue annuellement à même la cotisation des professionnels.

#### 1997

- La Direction générale de la formation professionnelle et technique publie le *Programme des Techniques d'hygiène dentaire* maintenant composé de dix-neuf compétences de formation spécifique.
- La première édition du *Cahier éducatif* est disponible.

#### 1999

- Le site Internet [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com) est inauguré.

## Saviez-vous que...

Madame Sylvie de Grandmont, HD, en plus d'être très impliquée dans les débuts de la profession, a siégé dès 1982 au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). D'abord comme administratrice, elle a ensuite été élue présidente du CIQ, poste qu'elle a occupé pendant quatre ans. Elle fut ensuite vice-présidente de l'*Office des professions du Québec* de 1994 à 2007. Afin d'honorer l'excellence de sa carrière ainsi que sa contribution remarquable au *Système professionnel* et à son rayonnement, le « Prix du CIQ », la plus haute distinction attribuée par le CIQ, lui fut décerné en 2008. Elle demeure depuis, toujours active dans le milieu des professions à titre de consultante.

Une salle de réunion du siège social actuel de l'**OHDQ** porte également son nom!

## DATES HISTORIQUES Années 2000

**2000**

- Madame Esther Wilkins, une des grandes pionnières de la profession, nous fait l'honneur de sa présence lors du congrès de l'OHDQ à St-Hyacinthe.

**2002**

- L'OHDQ publie la brochure *L'hygiéniste dentaire, une valeur ajoutée pour la santé publique* et le deuxième rapport du Groupe de travail ministériel est publié: *Les soins de la santé mentale, les relations humaines et le secteur privé.*

**2004**

- L'OHDQ fait partie des sept ordres professionnels de la santé avec qui l'Institut national de santé publique (INSPQ) collabore afin que s'intègre le counseling en abandon du tabagisme dans leur pratique.

**2001**

- Le premier rapport du Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines, sous la présidence du Dr Rock Bernier est publié: *Les soins de la santé physique et le secteur public.*

**2003**

- Le *Règlement sur les stages de perfectionnement* est mis en application, notamment pour les réinscriptions de plus de cinq ans.

**2006**

- Le SERTIH (*Service d'évaluation des risques de transmission d'infections hématogènes*) est maintenant offert aux étudiants du programme tout comme il l'était depuis 2005 pour les professionnels de la santé infectés dont les actes comportent des risques de transmission.
- Révisé à plusieurs reprises, le certificat en hygiène dentaire de l'Université de Montréal est aboli.
- Le Comité des bourses décerne le 1<sup>er</sup> *Prix Racine*, visant à encourager les hygiénistes dentaires à effectuer des recherches et à publier des articles scientifiques dans *L'Explorateur*.

**Saviez-vous que...**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2004, madame Marina Roberge, HD, a été promue au titre d'Adjudant maître. En conséquence, elle devient hygiéniste dentaire principale au service dentaire des Forces canadiennes, ce qui la rend responsable de tous les hygiénistes dentaires militaires à l'échelle nationale. Aujourd'hui, elle savoure une retraite bien méritée!

**2008**

- Le siège social de l'OHDQ occupe maintenant le bureau 1212 du 1155 University à Montréal et le statut de *Membre retraité* est instauré.
- La *Politique de formation continue obligatoire* de l'OHDQ est mise en vigueur.

**2005**

- Pour souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'OHDQ, un nouveau logo est conçu et la mise à jour du site Internet permet maintenant aux membres d'accéder à leur dossier.

**2007**

- En collaboration avec le MSSS, l'OHDQ publie le *Programme de Formation sur l'application des agents de scellement en milieu scolaire : Guide d'apprentissage à l'intention des hygiénistes dentaires en santé publique.*

**2009**

- L'OHDQ et l'ODQ publient le *Document d'information sur le contrôle des infections* qui constitue une mise à jour du *Guide de contrôle des infections de l'OHDQ, édition 2004* et du *Protocole d'asepsie de l'OHDQ* de 1990 et 1996.
- Les mécanismes de mobilité de la main-d'œuvre sont assouplis, permettant à un membre d'avoir accès à un permis dans une autre province sans devoir passer l'examen de la certification nationale.

# DATES HISTORIQUES

## Années 2010

### 2010

- Un 9<sup>e</sup> collège, le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, offre le programme en Techniques d'hygiène dentaire.

### 2012

- Le rapport du Comité d'experts sur la modernisation des pratiques professionnelles dans le domaine buccodentaire est déposé à l'Office des professions.

### Saviez-vous que...

Madame Diane Lachapelle, HD, a été doyenne de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval de 1995 à 2002 avant d'être vice-rectrice de cette même université, de novembre 2002 à juillet 2007. Elle est maintenant professeure retraitée de la Faculté de médecine dentaire. Au moment de son départ, à l'été 2014, elle était responsable de la formation continue et du Profil International pour les étudiants du DMD.

### 2011

- Pour souligner l'implication continue des hygiénistes dentaires dans la promotion de la santé buccodentaire de la population, la qualité de leur travail et leur dévouement, le 2<sup>e</sup> mardi d'avril soulignera dorénavant la Journée de l'hygiéniste dentaire.

### Saviez-vous que...

Le tirage du magazine scientifique *L'Explorateur* est passé de 3 000 exemplaires en mars 1991 à 6 300 actuellement!

### 2014

- La Journée de l'hygiéniste dentaire est célébrée pour la 1<sup>re</sup> fois à la Place Ville Marie, en occupant un immense kiosque.
- L'OHDQ, par le biais d'un énoncé de position, fait connaître son avis sur l'autonomie de l'hygiéniste dentaire dans l'application d'agents de scellement en santé publique.

### 2013

- L'OHDQ présente un mémoire intitulé *L'hygiène dentaire pour tous* à la Commission de la santé et des services sociaux sur le Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie, faisant ainsi de l'accessibilité des soins buccodentaires préventifs une priorité pour la population du Québec.

### 2015

- L'OHDQ compte maintenant plus de 6 000 membres et poursuit son virage « vert », notamment par les réunions « sans papier », le *Mots d'Ordre* électronique et la cotisation en ligne. ■

## 40 ANS EN PHOTOS



2002



1994



# 40 ANS EN PHOTOS

Congrès 1983



Congrès 2000



Mmes Esther Wilkins et Pauline Marois



Congrès 1990



Congrès 2002



# PRÉSIDENTS DE L'OHDQ

1975-1977 <b>Sylvie Fréchette</b>	1986-1988 <b>Claudette Hudon</b> , HD, membre à vie	1998 à 2012 <b>Johanne Côté</b> , HD, ASC, Adm.A
1977-1978 <b>Guy Demers</b>	1988 à 1991 <b>Diane Duval</b> , HD	2012 à 2013 <b>Josée Tessier</b> , HD
1978-1981 <b>Marie-Esther Gaudreault</b> , HD, membre à vie	1991 à 1995 <b>France McKenzie</b> , B. Sc.	2013 à aujourd'hui <b>Diane Duval</b> , HD ■
1981-1986 <b>Sylvie De Grandmont</b> , HD, membre à vie	1995 à 1998 <b>Manon Campagna</b> , HD	



*Saviez-vous que...*  
 Madame Johanne Côté, HD, ASC, Adm.A, a été administratrice du Conseil interprofessionnel pendant cinq ans, dont deux mandats de deux ans chacun en tant que vice-présidente. Sans compter qu'elle a été présidente de l'OHDQ pendant 14 ans, ce qui en fait la présidente ayant le plus longtemps siégé!





Dominique Derome



Johanne Côté

*Saviez-vous que...*  
Nous avons 3 employés vétérans au siège social de l'OHDQ, soit Walter Barbosa (24 ans d'ancienneté), Nadine Caron (22 ans d'ancienneté) et Carolle Bujold, HD, (19 ans d'ancienneté).



Philippe Lefevre



Suzie Prince



Monique Goudreault



Janique Ste-Marie

# DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET SECRÉTAIRES DE L'OHDQ

1978-1979  
**Danielle Leduc**,  
Secrétaire

1979-1987  
**Monique Goudreault**,  
Secrétaire

1987-1988  
**Charles Thibault**,  
Directeur général

1988-1990  
**Philippe Lefevre**,  
Directeur général et secrétaire

1991-1992  
**Rachel Fournier, BA**,  
Directrice générale et secrétaire

1992-1995  
**Monique Goudreault**,  
Directrice générale et secrétaire

1995-2001  
**Suzie Prince, BAA, MBA, Adm.A.**,  
Directrice générale et secrétaire

2001-2009  
**Dominique Derome, CMA**,  
Directrice générale et secrétaire

2009-2014  
**Janique Ste-Marie**, notaire,  
Secrétaire

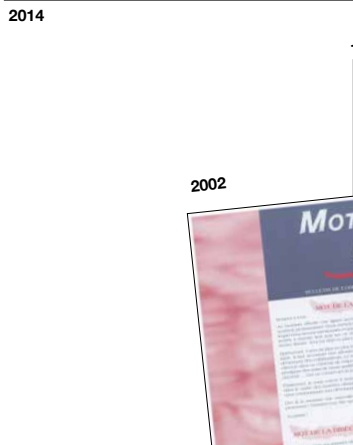
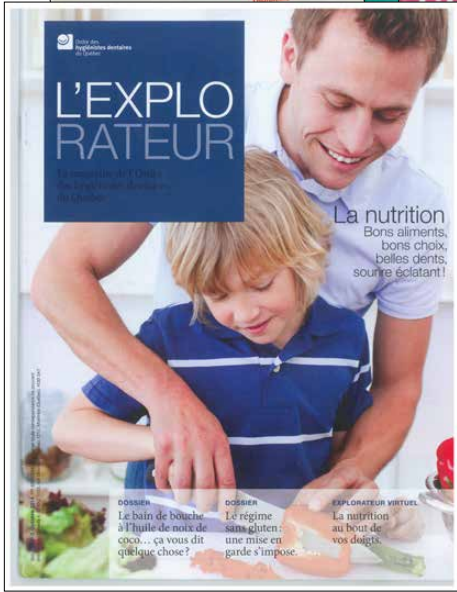
2009-2014  
**Johanne Côté, HD, ASC, Adm.A.**,  
Directrice générale

2014 à aujourd'hui  
**Janique Ste-Marie**, notaire,  
Directrice générale et secrétaire ■

# NOS PUBLICATIONS d'hier à aujourd'hui

En 40 ans, nos publications ont toujours gardé la même mission soit celle de donner l'heure juste sur des enjeux importants touchant de près ou de loin l'hygiéniste dentaire. Cependant, vous pourrez remarquer que les formats, eux, ont beaucoup changés !

*Saviez-vous que...*  
Le premier bulletin corporatif de l'Ordre s'appelait l'Info-Corpo. Il a été publié à partir de 1979. Ce n'est qu'en août 1995 qu'il changera de nom pour Mots d'Ordre.





VOS PATIENTS  
PEUVENT DORMIR AVEC



TOUTES SORTES DE CHOSES

MAIS LA PROTHÈSE DENTAIRE  
EN EST UNE DE TROP.<sup>1-5</sup>

Vos patients peuvent trouver réconfortant de garder leur prothèse pendant la nuit, mais les conséquences peuvent être graves et englobent la mauvaise haleine, les infections fongiques et les caries plus nombreuses<sup>1-5</sup>. Guider vos patients à adopter de bonnes habitudes avant de se coucher pourrait être une des plus importantes conversations que vous aurez avec eux. Ces habitudes consistent dans le retrait de la prothèse et un nettoyage doux et antibactérien grâce à Polident<sup>®6</sup>.



1. Jaganathan S, Payne JA, Thean HP. Denture stomatitis in an elderly edentulous Asian population. *J Oral Rehabil.* 1997;24(6):468-472. 2. Emami E, de Grandmont P, Rompé PH, et al. Favoring trauma as an etiological factor in denture stomatitis. *J Dent Res.* 2008;87(5):440-444. 3. Barbeau J, Seguin J, Goulet JP, et al. Reassessing the presence of *Candida albicans* in denture-related stomatitis. *Oral Surg Oral Med Oral Radiol Endod.* 2005;95(1):51-59. 4. Arendorf TM, Walker DM. Oral candidal populations in health and disease. *Br Dent J.* 1979;147(10):267-272. 5. Compagnoni Ma, Souza RF, Marra J, et al. Relationship between Candida and nocturnal denture wear: quantitative study. *J Oral Rehabil.* 2007;34(8):600-605. 6. Données internes de GSK, 2011.

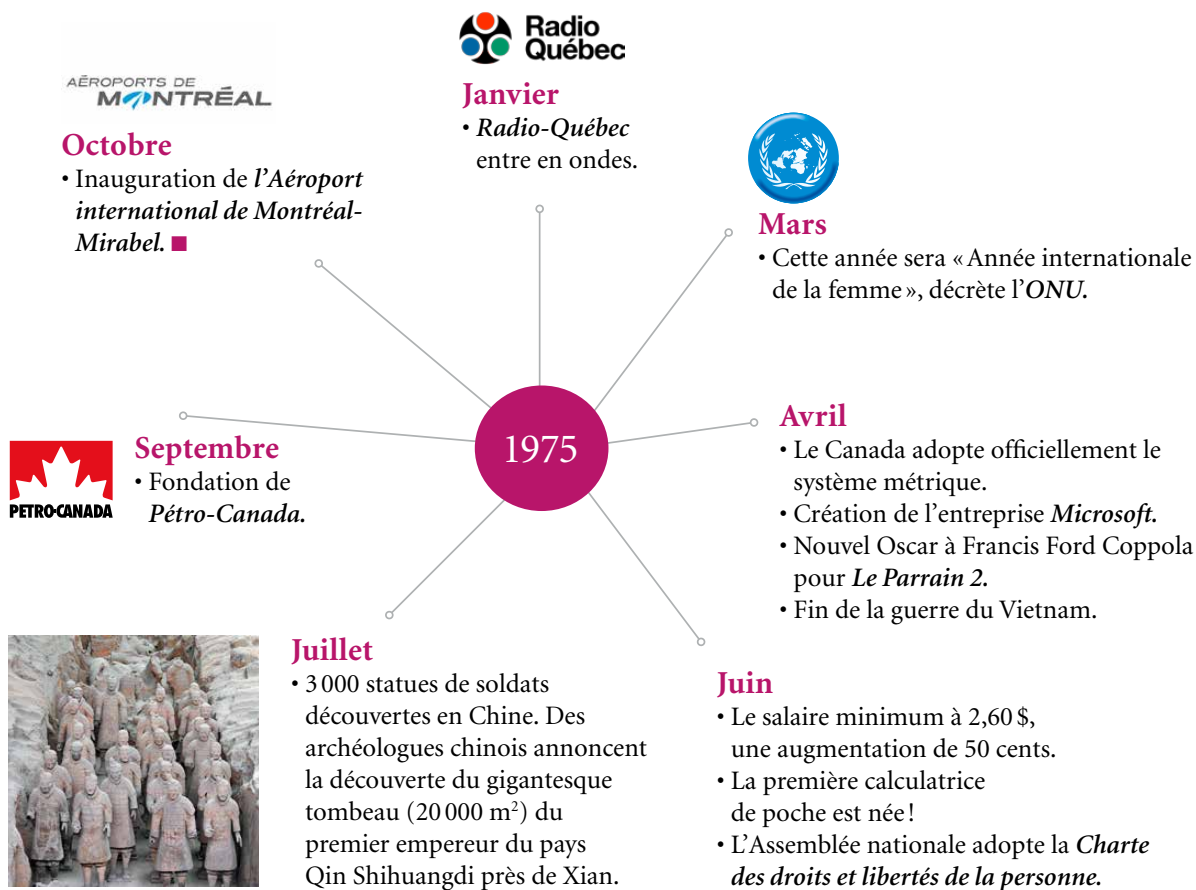
<sup>®/®</sup> ou sous licence  
GlaxoSmithKline Soins de santé aux consommateurs Inc.  
Mississauga, Ontario L5N 6L4

©2014 Le groupe d'entreprises GSK. Tous droits réservés.

# IL Y A 40 ANS...

## Événements survenus en 1975

Source : Tiré du site WIKIPÉDIA



## 40 ANS EN PHOTOS



Défilé de mode congrès 2008



# 40 ANS EN PHOTOS

Congrès 2004



Congrès 2006



Congrès 2012



Congrès 2014



# 40 ANS D'HISTOIRE...

## l'histoire du syndic



Par Louise Hébert, HD, Syndique

*Diplômée du Collège Édouard-Montpetit de Longueuil en 1975, madame Louise Hébert, HD, exerce sa profession d'hygiéniste dentaire en pratique privée et est syndique de l'Ordre depuis novembre 1996.*

L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec célèbre en 2015 son 40<sup>e</sup> anniversaire. Félicitations et bravo à tous les hygiénistes dentaires qui depuis les 40 dernières années ont contribué et continuent chaque jour à prodiguer soins et conseils afin d'améliorer et maintenir la santé buccodentaire des Québécois.

L'exercice de la profession d'hygiéniste dentaire et l'appartenance à l'Ordre sont des privilèges accordés à chacun des membres qui remplissent les conditions d'admission de celui-ci. Afin d'assurer son mandat de protection du public, l'Ordre a établi, au cours des années, un encadrement réglementaire rigoureux, lequel se superpose aux dispositions prévues au *Code des professions*. Le respect de ces dispositions d'ordre et d'intérêt publics est notamment assuré par le bureau du syndic.

Bien évidemment, le rôle du syndic s'est défini avec le temps et son importance a pris toute sa signification par la mise en place progressive de vastes pouvoirs et d'obligations dont il est investi.

### **Voyons maintenant comment son rôle a évolué au cours des décennies.**

Lorsque les premières corporations professionnelles sont nées, l'existence d'une structure encadrant les pratiques professionnelles et les critères de contrôle était embryonnaire, voire absente.

C'est en 1974, avec l'entrée en vigueur du *Code des professions*, que le Québec s'est doté d'une loi-cadre s'appliquant à toutes les professions et définissant ainsi le rôle de protection du public. C'est grâce à cette loi que le rôle du syndic a été dorénavant précisément défini.

Ainsi, le syndic peut faire une enquête à la suite d'une information voulant qu'un professionnel a commis une infraction aux dispositions du *Code des professions*, de la loi constituant l'ordre dont il est membre ou des règlements adoptés par l'ordre.

Même si le mandat énoncé au *Code des professions* n'a jamais laissé d'équivoque quant au but poursuivi, certaines précisions sont venues, peu à peu, en bonifier la définition. De plus, la jurisprudence développée au cours des années a largement accordé au syndic de larges pouvoirs, dont il ne peut cependant abuser. Malgré tout ceci, le but ultime est et demeure toujours la protection du public.

Ses pouvoirs se sont accrus avec le temps par l'ajout de nouvelles dispositions. Il devient à la fois enquêteur et dénonciateur ou plaignant devant le Conseil de discipline de l'Ordre.

Ainsi, le syndic, dont le rôle est de procéder à des enquêtes envers les membres de l'Ordre, a vu de nouvelles composantes apparaître justifiant des ajustements dans l'approche du traitement de ces demandes d'enquête et sur la façon de les mener.

Afin de lui permettre de remplir ce rôle, le législateur a par la suite codifié la notion d'indépendance du syndic. Il doit donc exercer ses pouvoirs d'enquête indépendamment de toute pression externe.

Bien que cette condition incontournable se doit d'être rigoureusement respectée, on a tout de même assisté au fil du temps, à certains ajustements au *Code des professions*. Par exemple, à une



## Saviez-vous que...

Les premières finissantes de 1971-1974 à l'Université de Montréal étaient :

Chantal Codère, Lucie Gagné,  
Diane Lachapelle, Lucie Lajoie,  
Francine Meunier-Helie, Louise Lefebvre,  
Ginette Martin, Monick Valois,  
Francine Plouffe, Lorraine Lebel,  
Marie Reine Perreault et Carol Ann Bobus.

(Source : Album du 25<sup>e</sup> p.7)

époque où le syndic travaillait presque totalement en vase clos on assiste aujourd'hui à une collaboration plus étroite entre certaines instances de l'ordre. On peut, par exemple, penser à une collaboration avec le Comité d'inspection professionnelle.

Le syndic est aujourd'hui une ressource pour les membres de l'Ordre et le public en général en transmettant de l'information par la publication d'articles, de capsules d'information, du rapport annuel des activités du bureau du syndic ou en répondant tout simplement aux questions qui lui sont adressées. S'ajoute alors à son rôle un volet éducatif.

Il est bien connu que le processus disciplinaire une fois entamé peut s'avérer exigeant et laborieux. De nature quasi judiciaire, il emprunte au système légal certaines procédures qui peuvent en complexifier l'application. Afin de le rendre plus accessible, certaines mesures ont été mises en place afin d'alléger ce processus. On peut alors penser à la déjudiciarisation du système professionnel afin d'éviter un long, douloureux et coûteux processus. À cet égard, le travail du syndic a évolué vers la conciliation, l'intervention préventive lorsque certaines conditions établies au *Code des professions* sont respectées.

D'autres facteurs, tels que le contexte de la société à caractère pluriculturel propre au Québec, l'invasion massive et fulgurante des médias sociaux, et l'évolution constante des technologies, constituent également de nouvelles réalités auxquelles le syndic doit faire face et qui l'amènent à modifier sa façon de faire tout en conservant son objectif de protection du public.

Des professionnels y verront une façon efficace d'exploiter certains aspects de leur pratique professionnelle. Mais il arrive parfois que la ligne entre l'utilisation des médias sociaux ou des technologies et les questions d'éthique soit traversée. Le traitement de ces questions par le syndic est une nouvelle réalité avec laquelle il doit composer.

Ainsi, le syndic doit, dans l'exercice de sa fonction, comprendre les valeurs culturelles qui influencent la communication avec les membres ou le public et avoir une meilleure compréhension des agissements d'un professionnel. De cette façon, l'amélioration des mesures préventives pouvant être adressées dans certaines situations en sera davantage favorisée.

Dans une société de plus en plus informée des lois et règlements et de ses droits, l'accès à l'information devient une composante faisant partie du travail du syndic. L'intérêt des médias et du public pour le système disciplinaire chez les membres d'un ordre, la publication et la diffusion de l'information à tort ou à raison qui bombarde notre quotidien, ne cesse de s'accroître.

Oui, les choses ont changé depuis les 40 dernières années et nous assisterons toujours à des changements. Peu importe qu'il soit dans un rôle d'enquêteur, de plaignant devant le Conseil de discipline, de conciliateur ou d'informateur, le syndic demeure la pierre angulaire du système professionnel en s'assurant du respect des dispositions encadrant l'exercice de notre profession.

Le rôle et les méthodes de travail du syndic ont évolué et continueront à le faire, et ce, toujours dans une recherche de créer l'équilibre, préserver la confiance du public et ultimement en assurer sa protection. ■

### Syndics depuis 1981

#### Pierre Michel Sajous

1981-82

1982-83

1983-84

#### Hélène St-Cyr, HD

1984-85

1985-86

1987-88

1988-89

1989-90

#### Diane Sévigny

1990-91

#### Sandra Lalanne

1991-92

1992-93

#### Julie Drolet, HD

1993-94

1994-95

#### Louise Hébert, HD

Depuis 1996

**Saviez-vous que...**

Agathe Bergeron, HD,  
Responsable de l'inspection et de  
la pratique professionnelle, rédige  
des articles pour Pharmablogue.  
Voici le lien pour lire ses articles  
très intéressants : [http://  
pharmablogue.com/categorie/  
sante-buccodentaire/](http://pharmablogue.com/categorie/sante-buccodentaire/)

# L'INSPECTION PROFESSIONNELLE s'améliore aussi avec le temps!

Par **Agathe Bergeron, HD**, Responsable de l'inspection et la pratique professionnelle



Octobre 1998

Étant hygiéniste dentaire depuis 1980, elle a également une formation en enseignement et en administration. Elle a d'abord travaillé en clinique d'orthodontie, puis en clinique de généraliste jusqu'en 2002, ainsi qu'en santé dentaire publique de 1994 à 2001. Après avoir été membre du Conseil d'administration de l'Ordre de 1996 à 2002 et vice-présidente de 1998 à 2002, elle occupe depuis un poste à temps plein à l'Ordre. Coordinatrice de la formation continue et qualité, puis Coordinatrice des services professionnels, elle est maintenant Responsable de l'inspection et de la pratique professionnelle. Tout en occupant ce poste, elle a aussi été membre du Comité de Formation continue et professionnelle, de 2002 à 2010, du Comité d'équivalence par intérim en 2011 et a été secrétaire par intérim de l'OHDQ, de mai 2009 à septembre 2009. Depuis 2006, elle est également membre du Comité directeur du Forum de l'inspection professionnelle du Conseil interprofessionnel du Québec.

Faisant suite à la structuration des premières années de l'Ordre et l'adoption des divers règlements, c'est au cours de l'année 1978-1979 que l'on répertorie les premières inspections professionnelles de l'Ordre, auprès d'hygiénistes dentaires. Bien que les premiers rapports étaient écrits au stylo, ils faisaient tout de même un survol complet de la pratique de l'hygiéniste dentaire.

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles et inspecteurs passionnés qui se sont succédé au fil des ans au sein du Comité d'inspection professionnelle, le processus a pu constamment évoluer. Au total, on dénombre une cinquantaine d'hygiénistes dentaires provenant de différentes régions, se réunissant de façons régulières (et même des samedis pendant plusieurs années) qui ont fait bénéficier leur expertise personnelle au profit du Comité pour son mandat de surveillance de l'exercice de la profession.

## Différentes appellations, toujours la même mission

Avec les importantes modifications apportées au *Code des professions* en 1994, l'appellation de « surveillance générale de la pratique professionnelle » fut davantage utilisée que les termes « inspection » et « enquête particulière » des premières années. Le *Code*

des professions ayant de nouveau été modifié par le projet de loi 75 en 2008, a conservé le terme de « surveillance générale » et le terme « inspection particulière sur la compétence », remplaça celui d'« enquête », réservé aux syndicats.

## Contribution du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)

Le CIQ regroupe des représentants des 45 ordres professionnels et leur procure des occasions d'entraide notamment grâce à des groupes de travail, formations, activités et coffre à outils, afin qu'ils puissent améliorer les services offerts en lien avec leur mission de protection du public. De la technique d'entrevue à la rédaction de rapport, en passant par les aspects juridiques et les médias sociaux, le service d'inspection de l'Ordre s'y est ressourcé et continue d'en bénéficier.

## Visionnaire et réaliste

Aujourd'hui, le service d'inspection est bien structuré et se soucie des dossiers informatisés, technologies de pointe et innovations, tout en demeurant réaliste et visionnaire. Depuis l'automne 2014, les réunions « sans papier » ont été instaurées, les nouveaux outils permettent une réduction de papier considérable et le système informatique, ainsi

que les applications mobiles, simplifient plusieurs tâches. Le Comité a également amorcé un projet de modification au règlement qui permettra de maximiser davantage les ressources informatiques, tout en respectant la confidentialité. La préoccupation du Comité demeure toutefois toujours le bien des patients, c'est-à-dire la protection du public!

**L'inspection professionnelle étant un processus confidentiel, toutes questions en lien avec celui-ci doivent être confiées au personnel du service d'inspection de l'OHDQ. ■**

**Agathe Bergeron, HD,**  
Responsable de l'inspection depuis 2002  
514 284-7639 ou 1 800-361-2996, poste 214  
abergeron@ohdq.com

**Jinette Laparé,**  
adjoite administrative depuis 2002  
514 284-7639 ou 1 800-361-2996, poste 207  
jlapare@ohdq.com

**Véronique Dionne, HD,**  
membre du Comité  
depuis 2007 et présidente du Comité depuis 2010

**Sophie Campagna, HD,**  
membre du Comité depuis 2011

**Julie Drolet, HD,**  
membre du Comité depuis 2011

**Marie-Josée Dufour, HD,**  
membre du Comité depuis 2009

**Carolle Bujold, HD,**  
inspectrice depuis 1995

**Anna Maria Cuzzolini, HD,**  
inspectrice depuis 2010

# 40 ANS EN PHOTOS

Congrès 2012



Sylvie Martel, HD,  
congrès 2004



Diane Lachapelle, HD,  
1977

Symposium 1981 Angleterre



Tables cliniques « J'ai relevé le défi de l'éducation » dans le cadre des congrès de l'OHDQ.



# LES DIFFÉRENTS LOGOS

## au fil du temps

Voici en bref les différents logos de l'Ordre, depuis sa création en 1976 à aujourd'hui avec ses différentes métamorphoses.

Le premier objectif était d'imaginer un sigle rappelant les activités gestuelles de la profession. Le résultat représente un « H » stylisé auquel les hygiénistes dentaires peuvent s'identifier.

Après l'entrée en vigueur du nouveau *Code des professions*, en 1995, l'OHDQ modifie son image graphique. Le sigle de la profession est choisi comme élément central du logo de l'OHDQ. Le logo de l'Ordre est sobre et reflète le professionnalisme de l'organisation. Les couleurs officielles sont le bleu et le rouge sur papier à en-tête et permis beige.

Le visuel du logo de l'Ordre fait peau neuve en 2005, il est imprimé en bleu sur du papier en-tête blanc. Dans cette version, l'utilisation du sourire est un symbole d'ouverture, d'empathie et de complicité. Empreint de pureté et d'une simplicité franche, le logo traduit un engagement ferme envers l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des Québécois. À la fois ludique et structuré, il inspire confiance et crédibilité tout en étant rassembleur et invitant.

### 40<sup>e</sup> anniversaire de la profession

Au cours de l'année, nous soulignerons cet anniversaire de différentes façons, à commencer par notre logo qui s'est métamorphosé. Discret, mais distinctif, il s'intègre parfaitement à notre signature officielle. Le sourire, symbole d'ouverture, d'empathie et de complicité, se transforme également pour devenir 40 et ainsi souligner les 40 ans de la profession. Il sera apposé à toutes les communications de l'OHDQ durant l'année.



CORPORATION  
PROFESSIONNELLE  
DES HYGIÉNISTES  
DENTAIRES  
DU QUÉBEC

Le 6 février  
1976, le  
1<sup>er</sup> logo de  
la CPHDQ  
est créé.



Ordre des  
**hygiénistes dentaires**  
du Québec



40 ans de profession!  
Ordre des  
**hygiénistes dentaires**  
du Québec

C'était donc la petite histoire du logo de l'Ordre, des variantes et modifications qui ont été apportées au cours de ces 40 années. ■

CONFÉRENCE

## Le syndrome de la « Superwoman »...

COMMENT MAINTENIR UN ÉQUILIBRE

La vie d'hygiéniste dentaire est parfois bien chargée. Ne trouvez-vous pas que vous en faites trop? Vous sentez-vous souvent surchargée et à bout de souffle? Certaines situations ou personnes vous vident-elles de votre énergie? Dire non est-il difficile pour vous? Plusieurs personnes se sentent souvent éparpillées et déçues face au manque de temps et aux nombreuses responsabilités et exigences.

Venez découvrir des pistes de solutions concrètes, des conseils pratiques et des plans d'action simples pour avoir plus de plaisir et de satisfaction dans votre vie!

Conférencière : M<sup>me</sup> Linda Mastrovito  
Quand : samedi 24 octobre 2015, 9 h à 12 h  
Lieu : Cégep Édouard-Montpetit

Visitez le site de HDC du cégep Édouard-Montpetit pour les détails et les inscriptions sur cette conférence ainsi que des formations en RCR et réactions anaphylaxiques sévères.  
[hdc.cegepmontpetit.ca](http://hdc.cegepmontpetit.ca)

**HDC**

Formation continue  
en hygiène dentaire

CÉGEP  
ÉDOUARD  
MONTPETIT

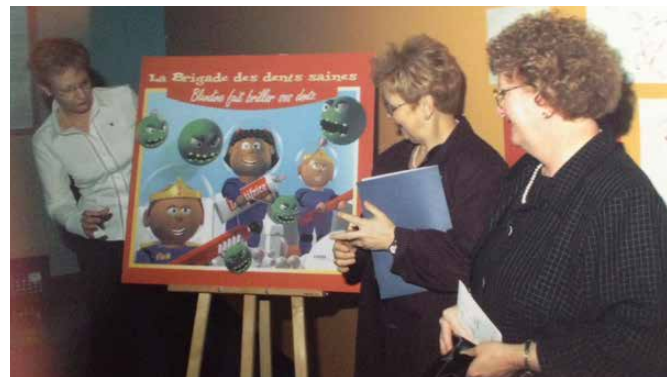


# 40 ANS EN PHOTOS

Sylvie De Grandmont et  
Pierre Marc Johnson 1982



Congrès 2000



Lancement de Blandine 2003



Premier Bureau CPHDQ  
(Conseil d'administration)



Prix Sylvie-De-Grandmont 1990

# Évolution de la formation des HYGIÉNISTES DENTAIRES AU QUÉBEC

Par **Jocelyne Long**, HD



Septembre 1985

*Détentrice d'un baccalauréat en sciences (hygiène dentaire) majeur en Biologie et mineur en Éducation ainsi que d'une maîtrise ès Arts, madame Jocelyne Long a été enseignante avant de devenir coordonnatrice du programme de techniques en hygiène dentaire au Collège John Abbott. Elle fut administratrice au C.A. de 1983 à 1991 et membre du Comité exécutif de l'OHDQ de 1986 à 1990. Elle est également membre du Comité des équivalences de l'Ordre, fut membre du Comité de la visite d'évaluation de la Commission de l'agrément dentaire du Canada et elle siège au Comité de révision de la traduction de l'examen de certification nationale en hygiène dentaire.*

Au Québec, dans les années 60, bien avant l'ouverture des programmes d'hygiène dentaire tels qu'on les connaît aujourd'hui, pratiquent un petit nombre d'hygiénistes dentaires. La plupart d'entre elles ont reçu leur formation à l'extérieur du Québec. Ce n'est qu'en 1967 que le Collège des Chirurgiens dentistes du Québec fera la recommandation de créer des écoles de formation en hygiène dentaire.

En 1971, à l'Université de Montréal, s'ouvre le programme de formation des maîtres en hygiène dentaire. L'année suivante, le programme en techniques d'hygiène dentaire (THD) voit le jour dans six cégeps francophones : St-Jérôme, Édouard-Montpetit, Maisonneuve, St-Hyacinthe, Garneau, Trois-Rivières. Puis, en 1973, le programme est offert en anglais au cégep John Abbott. Le programme de St-Jérôme fermera ses portes vers la fin des années '70.

Dès l'ouverture des programmes d'enseignement dans les Cégeps, les maîtres, parallèlement à leur formation, enseignent aux étudiants en hygiène dentaire, et ce, pendant quelques années, jusqu'à ce que les postes d'enseignants soient comblés. On mettra fin au programme de formation des maîtres en 1979, jugeant qu'un nombre suffisant de professeurs avait été formé.

C'est en 1975 qu'est diplômée la première cohorte en techniques d'hygiène dentaire. La même année est créé un ordre professionnel qu'on nomme La Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec.

Le programme THD a subi des transformations à quelques reprises. Au début des années 80, un comité qu'on nomme La Coopération Provinciale, rassemblant un représentant de chacun des programmes THD ainsi qu'un représentant du ministère de l'Éducation, participe à la révision du programme original. Ce programme révisé est mis en place à l'automne 1984 dans tous

les établissements d'hygiène dentaire à travers le Québec. Dans un souci d'uniformité d'un programme à l'autre, la même grille de cours est appliquée dans chacun des 6 programmes et le contenu de chacun des cours est clairement défini. À partir de ce moment, tous les programmes d'hygiène dentaire sont identiques dans chacun des collèges.

À l'automne 1986, c'est l'ouverture de 2 nouveaux programmes THD; un au cégep de l'Outaouais, l'autre au cégep de Chicoutimi. À cette époque, dans la région du Saguenay, il n'y a que très peu d'hygiénistes dentaires alors on espère que l'ouverture du programme permettra de former la main d'œuvre nécessaire en plus d'offrir plus de services à la population.

Au milieu des années 90, c'est le renouveau de l'enseignement collégial et l'enseignement par compétence est au centre de ce renouveau. Le ministère de l'Éducation réunit un groupe de spécialistes de la profession afin de recueillir des données sur les tâches des hygiénistes dentaires et les conditions dans lesquelles ces tâches sont exécutées. *L'atelier d'analyse de la situation de travail (AST)* permet de dresser un portrait complet de la profession. Cet exercice mènera éventuellement à une révision de programme vers la fin des années 90 qui sera basée sur les 19 compétences telles qu'on les connaît aujourd'hui. Jusque-là absente, l'orthodontie s'ajoute dorénavant au programme d'enseignement.

À partir de ce moment, fini l'uniformité d'un programme THD à un autre; la grille de cours, la distribution des cours et leur contenu, ainsi que le nombre d'heures consacrées à certaines matières varient selon l'établissement d'enseignement. Chaque programme a la responsabilité d'élaborer son propre programme qu'on dit à « saveur locale », tout en respectant certaines balises comme le nombre d'heures totales pour les cours de concentration et le nombre d'heures cliniques. Chaque CÉGEP a donc une certaine latitude dans l'élaboration de son programme et peut

axer la formation sur les besoins de sa région ou de sa communauté, de ses ressources physiques ou encore selon l'expertise de ses ressources humaines. Par contre, une seule chose doit toujours demeurer la même : le nombre d'heures cliniques.

Certaines notions de base font partie de la formation depuis le début. On pense notamment à l'anatomie dentaire, la biologie et la microbiologie. Avec l'arrivée des technologies et le vieillissement de la population, d'autres sujets d'étude ont été transformés, que ce soit la radiologie, la prosthodontie, ou la pharmacologie, le programme en technique d'hygiène dentaire a dû s'adapter. Au milieu des années 80, l'épidémie du sida et autres maladies à transmission hématogène ont forcé la mise en place des mesures de protection universelles. Les « protections standards » seront entérinées par le Canada en 1987. La révision complète des lignes directrices entourant le contrôle des infections a considérablement transformé l'enseignement et la pratique de la médecine dentaire qui se faisaient, jusque-là, sans gants, ni masque ou verres de protection sauf dans certaines circonstances exceptionnelles. Peu à peu, on a défini les protocoles de contrôle des infections ce qui a eu le plus gros impact, à mon avis, sur la formation telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Finalement, c'est à l'automne 2010 que s'ouvre le 9<sup>e</sup> et dernier programme d'hygiène dentaire au Cégep de Lanaudière à Terrebonne. Depuis 2013, entre 250 à 300 nouveaux diplômés arrivent sur le marché du travail chaque année.

À ce jour, 8 des 9 programmes d'enseignement sont accrédités par la Commission d'agrément dentaire du Canada. Ces programmes

sont conformes aux normes nationales et leurs diplômés sont éligibles à l'obtention d'un permis de pratique non seulement au Québec, mais n'importe où au Canada.

La formation des hygiénistes dentaires a beaucoup évolué depuis les 40 dernières années. Beaucoup de travail reste cependant à venir. Nombreux changements sont attendus et les programmes devront s'adapter, et ce, particulièrement en ce qui a trait aux responsabilités dévolues aux hygiénistes dentaires. Advenant cette éventualité, les programmes devront encore une fois être révisés afin de s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail. L'adaptation étant au cœur du programme d'hygiène dentaire depuis ses tout premiers débuts, il y a fort à parier que les changements à venir sauront préparer les candidats aux aléas de l'évolution de la profession. ■

## Saviez-vous que...

*Le Prix Racine, autrefois nommé Prix du lecteur, a été décerné pour la 1<sup>re</sup> fois en 1997 et le premier récipiendaire à recevoir ce prix a été Martine Beaugard, HD.*

## 40 ANS EN PHOTOS

### Journées dentaires du Québec 1979



Congrès 2002



# CRÉATEUR DE CARRIÈRES !

Chez **Centres dentaires Lapointe**,  
les hygiénistes dentaires  
sont des professionnels  
de première ligne.

Nous vous offrons de nombreux  
avantages exclusifs :

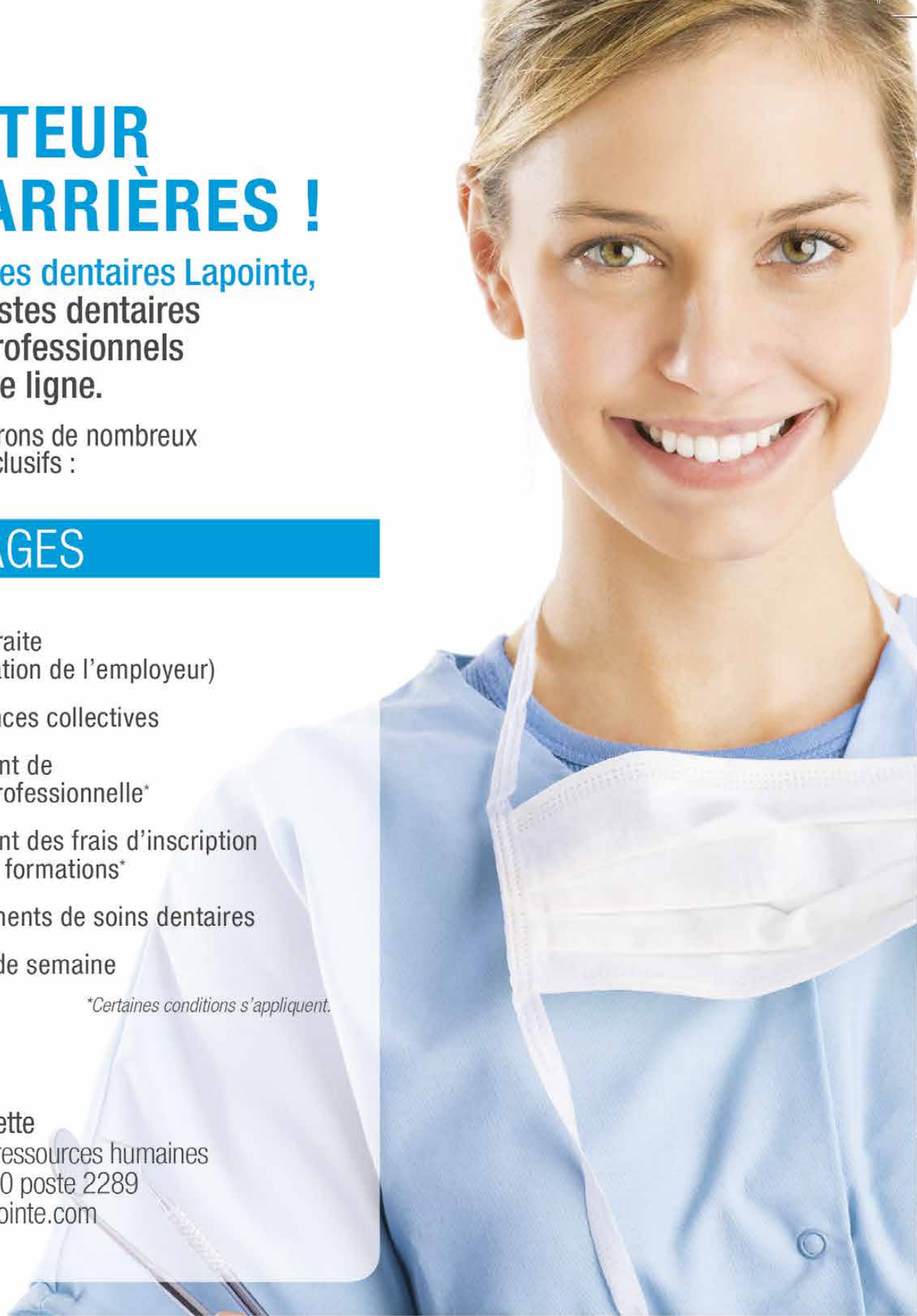
## AVANTAGES

- Régime de retraite  
(avec participation de l'employeur)
- Plan d'assurances collectives
- Remboursement de  
la cotisation professionnelle\*
- Remboursement des frais d'inscription  
pour certaines formations\*
- Plan de traitements de soins dentaires
- Primes de fin de semaine

*\*Certaines conditions s'appliquent.*

Contactez :

**Kathy Guillemette**  
Conseillère en ressources humaines  
(450) 679-2300 poste 2289  
cv@centreslapointe.com





# 40 ANS EN PHOTOS

Journées dentaires du Québec 1977



Cours détartrage et surfacage radiculaire avec  
Mme Diane Lachapelle, HD - Chicoutimi 1992



Membres du Bureau 1982-1983  
(Conseil d'administration)

## Quelques faits importants à savoir avant de s'inscrire à un cours

### Politique d'inscription :

- Le nombre d'inscriptions est limité pour chaque cours.
- Les cours sont sujets à annulation si le nombre d'inscriptions par conférence est inférieur à 15 participants, et ce, un mois avant la tenue du cours.
- Les cours sont réservés aux membres de l'Ordre seulement.
- Vous pouvez vous inscrire en ligne au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com), par la poste ou par télécopieur. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Aucune inscription ne peut être effectuée sur place. **Les inscriptions seront acceptées au plus tard une semaine avant la date du cours choisi.**
- Pour valider votre inscription, l'OHDQ doit recevoir votre formulaire d'inscription dûment rempli accompagné d'un paiement. Les paiements par chèque seront encaissables au plus tard un mois avant la date du cours choisi. **Les paiements par carte**

**de crédit sont encaissés à la réception du formulaire.** Pour les inscriptions en ligne, une confirmation de la transaction vous sera envoyée par courriel.

- Vous recevrez une confirmation par courriel.
- L'attestation et le reçu seront transmis par courriel après les formations. Seul le questionnaire d'appréciation sera remis sur place. **Aucun crayon n'est fourni sur les lieux.**
- Pour la formation RCR, la carte de certification sera postée.
- Café, thé et jus seront servis à toutes les formations. Pour les formations d'une demi-journée, **aucune collation ne sera servie.**
- Le dîner est inclus dans le coût de l'inscription pour la formation du docteur Jacques Véronneau seulement.

***NB : Les notes de cours sont à la discrétion de chaque conférencier et seront disponibles sur le site de l'Ordre le cas échéant.***

### Politique de remboursement :

Un remboursement vous sera accordé si votre **demande écrite** est acheminée par courriel ou parvient au siège social **30 jours avant la date du cours choisi**. **Le remboursement sera assujéti à une retenue de 30 % pour frais administratifs.** Votre demande devra être adressée à Marise Parent par courriel à [info@ohdq.com](mailto:info@ohdq.com) ou par la poste à **OHDQ**, 1155 boulevard Robert-Bourassa, bureau 1212, Montréal, Québec H3B 3A7.

### Formations organisées par l'OHDQ :

Dès votre inscription à un cours de l'OHDQ, les heures seront comptabilisées à votre dossier de membre. **Toutefois, si vous êtes absent le jour de l'évènement, l'Ordre annulera les heures concernées.**

### Bénévoles recherchés :

L'Ordre est à la recherche de **présidents de séance** pour chaque formation, à l'exception de la formation RCR. Le rôle du président de séance consiste à présenter le conférencier, voir au bon déroulement de la logistique (pause-café, dîner, audiovisuel), récupérer les questionnaires d'appréciation et retourner le matériel à l'Ordre. **Un membre président de séance peut assister à la formation gratuitement.**

Pour les intéressés, nous vous prions de communiquer avec Marise Parent par courriel au [info@ohdq.com](mailto:info@ohdq.com) ou par téléphone au 514 284-7639, poste 201.

# Le développement du jugement professionnel de l'hygiéniste dentaire basé sur les évidences scientifiques - données probantes ; modernisation de la profession

(3 heures de formation continue)

Par **Brigitte Arends, HD**

## Présentation de la conférence

La pratique de l'hygiéniste dentaire est en constante évolution depuis les années 1970. Au Québec, le cursus du programme d'hygiène dentaire est développé par compétences. De nos jours, la population s'informe constamment sur les enjeux de sa santé et collabore de plus en plus à ses traitements. La pratique de l'hygiéniste dentaire se diversifie et l'amène à travailler en multidisciplinarité. Le client est en droit de nos jours d'être mieux informé et de réclamer de l'hygiéniste dentaire, de développer un jugement professionnel basé sur les évidences scientifiques.

Cette conférence convie donc l'hygiéniste dentaire du 21<sup>e</sup> siècle à développer son jugement professionnel en le basant sur les évidences scientifiques et d'être mieux outillé auprès de la population.

- Rechercher, comprendre, sélectionner et traiter l'information scientifique.
- Aider le client à résoudre ses problèmes.
- Intervenir auprès du client pour l'aider à améliorer sa santé dentaire et sa santé générale.
- Évaluer et intégrer les évidences scientifiques auprès du client.

Le parcours professionnel du conférencier est disponible sur le site de l'Ordre au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com).

Date	Heure	Ville	Lieu
Samedi 19 septembre 2015	9 h à 12 h	Québec	Hôtel Québec
Vendredi 2 octobre 2015	9 h à 12 h	Trois-Rivières	L'Urbania
Vendredi 16 octobre 2015	9 h à 12 h	Saint-Jérôme	Best-Western - Laurentides
Samedi 7 novembre 2015	9 h à 12 h	Saint-Hyacinthe	Club de Golf - La Providence
Samedi 21 novembre 2015	9 h à 12 h	Montréal	Hôtel Espresso
Samedi 19 mars 2016	9 h à 12 h	Laval	Holiday Inn
Samedi 9 avril 2016	9 h à 12 h	Chicoutimi	Le Montagnais
Samedi 23 avril 2016	9 h à 12 h	Rimouski	Hôtel Rimouski
Samedi 7 mai 2016	9 h à 12 h	Gatineau	Hôtel V



# Les drogues : savoir plus, risquer moins

(3 heures de formation continue)

Par **Mohamed Ben Amar**



## Présentation de la conférence

Une société sans drogue, c'est malheureusement utopique. Face à ce constat, nous sommes tous concernés par le phénomène des drogues et son impact sur la santé. Un des outils pour l'affronter est l'information. Les hygiénistes dentaires sont confrontés quotidiennement à des patients qui consomment des drogues

et qui manifestent des problèmes en bouche ou des risques de traitement buccodentaire. Cette présentation a donc pour but de les informer et de répondre à leurs questions sur les faits et méfaits des drogues qui agissent sur le cerveau humain, appelées psychotropes.

**Le parcours professionnel du conférencier est disponible sur le site de l'Ordre au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com).**

Date	Heure	Ville	Lieu
Samedi 19 septembre 2015	9 h à 12 h	Granby	Hôtel de Castel
Vendredi 16 octobre 2015	9 h à 12 h	Saguenay	La Saguenéenne
Samedi 14 novembre 2015	9 h à 12 h	Québec	Hôtel Le Plaza
Samedi 5 décembre 2015	9 h à 12 h	Laval	Best Western
Vendredi 15 janvier 2016	9 h à 12 h	Saint-Hyacinthe	Club de Golf - La Providence
Vendredi 19 février 2016	9 h à 12 h	Longueuil	Sandman
Vendredi 18 mars 2016	9 h à 12 h	Gatineau	Hôtel V
Samedi 2 avril 2016	9 h à 12 h	Montréal	Hôtel Espresso
Vendredi 22 avril 2016	9 h à 12 h	Victoriaville	Hôtel Le Victorin
Vendredi 6 mai 2016	9 h à 12 h	Val d'Or	Hôtel L'Escale

# Évaluer le risque carieux et parodontal pour un suivi moderne de vos patients

(6 heures de formation continue)

Par **Jacques Véronneau, Ph.D.**

## Présentation de la conférence

On assiste de plus en plus à une polarisation des patients à risque fréquentant les cabinets dentaires. Dans une ère de changements, il est primordial pour l'hygiéniste dentaire de s'imprégner des meilleures pratiques dans la détection du risque carieux et parodontal. Ce défi doit s'inspirer des avancées scientifiques de l'étiologie et la manifestation clinique de ces deux conditions. Notamment, une nouvelle théorie de l'étiologie de la carie dentaire la place près de celle de parodontie. La formation vise à améliorer les rendez-vous de suivi en nuancant les signes cliniques précoces disponibles.

L'évaluation du risque de carie dentaire et de parodontie est primordiale afin d'optimiser le traitement indiqué; ces risques basés sur l'évidence scientifique seront aussi décrits par groupe d'âge spécifique. Des pistes de solution seront documentées pour favoriser notamment, le concept moderne de cariologie d'intervention minimale et de prévention optimale. Des recherches innovatrices, non disponibles en d'autres formations, seront décrites. Ces acquis permettront aux hygiénistes dentaires de favoriser leur rôle professionnel, de façon optimale pour leurs patients.

**Le parcours professionnel du conférencier est disponible sur le site de l'Ordre au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com).**

Date	Heure	Ville	Lieu
Samedi 19 septembre 2015	9 h à 16 h	Saguenay	Delta - Saguenay
Samedi 3 octobre 2015	9 h à 16 h	Rouyn-Noranda	Hôtel Gouverneur - Le Noranda
Samedi 24 octobre 2015	9 h à 16 h	Victoriaville	Hôtel Le Victorin
Vendredi 13 novembre 2015	9 h à 16 h	Sherbrooke	Grand Times Hôtel
Samedi 12 décembre 2015	9 h à 16 h	Gatineau	Hôtel V

# Évaluer et traiter la carie dentaire selon la détermination du risque : intégration d'un processus d'évaluation du risque à la carie dentaire et exercices pratiques avec études de cas

(3 heures de formation continue)

Par Sylvie Martel, HD



## Présentation de la conférence

Historiquement, la dentisterie a employé un modèle plutôt chirurgical pour traiter la carie dentaire. Éventuellement, il a bien fallu conclure que de simplement restaurer la carie, ne traitait pas la cause de la maladie; ceci ne faisait qu'offrir une solution finale au problème. Ainsi un nouveau paradigme bien étudié est né, soit le modèle de management de la carie dentaire par évaluation des risques, CAMBRA (de l'anglais "Caries Management by Risk

Assessment"). Avec CAMBRA, le clinicien identifie la cause de la maladie en évaluant les indicateurs de risque, les facteurs de risque et les facteurs protecteurs contre la carie dentaire particuliers à chacun de ses clients et, par la suite, attribuer au client un niveau de risque personnel à la carie pour être en mesure de développer des protocoles d'interventions en fonction du niveau de risque identifié.

Le parcours professionnel du conférencier est disponible sur le site de l'Ordre au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com).

Date	Heure	Ville	Lieu
Vendredi 11 septembre 2015	9 h à 12 h	Boucherville	Hôtel Mortagne
Samedi 12 septembre 2015	9 h à 12 h	Laval	Best Western
Vendredi 6 novembre 2015	9 h à 12 h	Québec	Hôtel Québec
Samedi 7 novembre 2015	9 h à 12 h	Trois-Rivières	L'Urbana
Vendredi 12 février 2016	9 h à 12 h	Montréal	Hôtel Espresso
Samedi 23 avril 2016	9 h à 12 h	Gatineau	Hôtel V

## Formation en RCR – Cardio secours adultes-enfants / DEA

(4 heures de formation continue)

Par Formation Langevin

### Objectifs de la formation :

1. Chaîne d'intervention et procédure d'appel aux services d'urgence
2. Reconnaissance des problèmes cardiaques (angine, infarctus, arrêt cardio-respiratoire)
3. Traitement des problèmes cardiaques (nitro, AAS)
4. Prévention et facteurs de risque des problèmes cardiaques
5. Dégagement des voies respiratoires

6. Respiration artificielle
7. Réanimation cardio-respiratoire
8. Utilisation d'un DEA (défibrillation externe automatisée)
9. Pratique de toutes les techniques sur mannequins de réanimation.

Chaque candidat recevra une carte de réussite et un manuel aide-mémoire.

Date	Heure	Ville	Lieu
Samedi 26 septembre 2015	8 h à 12 h	Québec	Hôtel Québec
Samedi 17 octobre 2015	8 h à 12 h	Gatineau	Hôtel V
Samedi 9 janvier 2016	8 h à 12 h	Laval	Holiday Inn
Samedi 16 janvier 2016	8 h à 12 h	Montréal <sup>1</sup>	Hôtel Espresso
Samedi 6 février 2016	8 h à 12 h	Lévis	L'Oiselière
Samedi 20 février 2016	8 h à 12 h	Saint-Hyacinthe	Club de Golf - La Providence
Samedi 16 avril 2016	8 h à 12 h	Trois-Rivières	Hôtel Gouverneur

<sup>1</sup> Cette conférence sera donnée en français, mais les questions pourront être posées dans la langue de votre choix.

# Formulaire d'inscription

Nom :	Prénom :	N° permis :
Adresse :		Code postal :
Numéro de téléphone :	Adresse courriel :	
Signature :		Date : JJ / MM / AA
<b>OHDQ</b> 1155 boulevard Robert-Bourassa, bureau 1212 Montréal (Québec) H3B 3A7 ou par télécopieur : 514 284-3147		
J'acquiesce les frais requis, le cas échéant, par : chèque de _____ \$ ci-inclus, libellé au nom de l' <b>Ordre des hygiénistes dentaires du Québec</b> . Le chèque postdaté doit être daté au plus tard un mois avant la date du cours choisi. <b>Les paiements par carte de crédit sont encaissés à la réception.</b>		
<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Mastercard	N° de la carte : ____/____/____/____	Date expiration : MM / AA
Nom du détenteur de la carte :		Signature :
N° enr. T.P.S. 10698 6011 RT 0001    N° enr. T.V.Q 1 006 163 498 TQ0001		

**Le développement du jugement professionnel de l'hygiéniste dentaire basé sur les évidences scientifiques – données probantes; modernisation de la profession**

- (3 heures de formation continue)  
 - **Brigitte Arends, HD**
- Coût membre : 57,49 \$ taxes incluses
- Québec Samedi 19 septembre 2015
  - Trois-Rivières Vendredi 2 octobre 2015
  - Saint-Jérôme Vendredi 16 octobre 2015
  - Saint-Hyacinthe Samedi 7 novembre 2015
  - Montréal Samedi 21 novembre 2015
  - Laval Samedi 19 mars 2016
  - Chicoutimi Samedi 9 avril 2016
  - Rimouski Samedi 23 avril 2016
  - Gatineau Samedi 7 mai 2016

**Les drogues: savoir plus, risquer moins**

- (3 heures de formation continue)  
 - **Mohamed Ben Amar**
- Coût membre : 57,49 \$ taxes incluses
- Granby Samedi 19 septembre 2015
  - Saguenay Vendredi 16 octobre 2015
  - Québec Samedi 14 novembre 2015
  - Laval Samedi 5 décembre 2015
  - Saint-Hyacinthe Vendredi 15 janvier 2016
  - Longueuil Vendredi 19 février 2016
  - Gatineau Vendredi 18 mars 2016
  - Montréal Samedi 2 avril 2016
  - Victoriaville Vendredi 22 avril 2016
  - Val d'Or Vendredi 6 mai 2016

**Évaluer le risque carieux et parodontal pour un suivi moderne de vos patients**

- (6 heures de formation continue)  
 - **Jacques Véronneau, Ph.D.**
- Coût membre : 114,98 \$ taxes et dîner inclus
- Saguenay Samedi 19 septembre 2015
  - Rouyn-Noranda Samedi 3 octobre 2015
  - Victoriaville Samedi 24 octobre 2015
  - Sherbrooke Vendredi 13 novembre 2015
  - Gatineau Samedi 12 décembre 2015

**Évaluer et traiter la carie dentaire selon la détermination du risque : intégration d'un processus d'évaluation du risque à la carie dentaire et exercices pratiques avec études de cas**

- (3 heures de formation continue)  
 - **Sylvie Martel, HD**
- Coût membre : 57,49 \$ taxes incluses
- Boucherville Vendredi 11 septembre 2015
  - Laval Samedi 12 septembre 2015
  - Québec Vendredi 6 novembre 2015
  - Trois-Rivières Samedi 7 novembre 2015
  - Montréal Vendredi 12 février 2016
  - Gatineau Samedi 23 avril 2016

**Formation en RCR - Cardio secours adultes-enfants/DEA**

- (4 heures de formation continue)  
 - **Formation Langevin**
- Coût membre : 74,73 \$ taxes incluses
- Québec Samedi 26 septembre 2015
  - Gatineau Samedi 17 octobre 2015
  - Laval Samedi 9 janvier 2016
  - Montréal Samedi 16 janvier 2016
  - Lévis Samedi 6 février 2016
  - Saint-Hyacinthe Samedi 20 février 2016
  - Trois-Rivières Samedi 16 avril 2016

**Politique d'inscription et d'annulation**

Tous les détails relatifs à la politique d'inscription et d'annulation sont disponibles en première page du calendrier de formation continue.



# Sensodyne® Répare et Protège



Activé par NovaMin®

## Une technologie brevetée de libération de calcium et de phosphate

Sensodyne Répare et Protège est le premier dentifrice quotidien à contenir la substance NovaMin® et du fluorure, une technologie unique éprouvée pour aider à **réparer** la dentine exposée<sup>1</sup>.

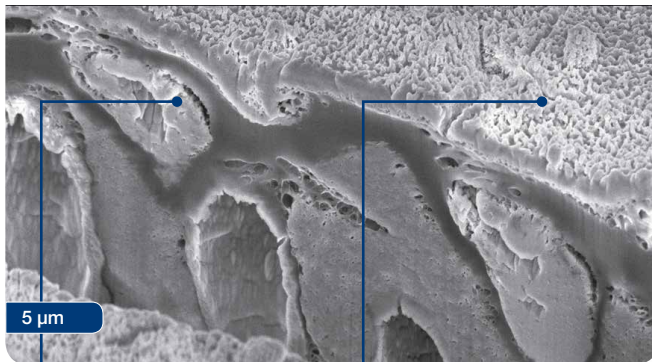
- Libère du calcium et du phosphate dans la salive<sup>1-3</sup> pour former une couche réparatrice semblable à l'hydroxylapatite sur la dentine exposée et dans les tubules dentinaires<sup>2-11</sup>.

## Réparer la dentine exposée

NovaMin® crée une couche réparatrice semblable à l'hydroxylapatite sur la dentine exposée et dans les tubules<sup>2-11</sup> qui :

- commence à se former dès la première utilisation<sup>1</sup>
- est jusqu'à 50 % plus dure que la dentine naturelle<sup>12</sup>
- fournit une protection continue contre l'hypersensibilité dentinaire avec un brossage deux fois par jour<sup>13-15</sup>

Créer une couche semblable à l'hydroxylapatite sur la dentine exposée et dans les tubules dentinaires<sup>2,8-11</sup>



5 µm

Couche fluorée semblable à l'hydroxylapatite **dans** les tubules de la surface

Couche fluorée semblable à l'hydroxylapatite **sur** la dentine exposée

Image par MEB d'une coupe transversale *in vitro* d'une couche semblable à l'hydroxylapatite formée par la solution NovaMin® sursaturée dans une salive artificielle après 5 jours (sans brossage)<sup>10</sup>

Adapté d'Earl J, et al.<sup>10</sup>

## Protéger les patients de la douleur liée à la sensibilité future

La couche réparatrice semblable à l'hydroxylapatite se lie fermement au collagène de la dentine<sup>1,16</sup>. Des études *in vitro* ont montré qu'elle :

- se forme en 5 jours<sup>1</sup>
- résiste à l'abrasion causée par la brosse à dents<sup>1</sup>
- résiste aux expositions chimiques, comme la consommation d'aliments et de boissons acides<sup>1,8,12,17</sup>



Pensez au-delà du soulagement de la douleur

Mc/® ou licencié **GlaxoSmithKline**  
Soins de santé aux consommateurs Inc.  
Mississauga, Ontario L5N 6L4  
©2015 GlaxoSmithKline

1. Earl J, et al. *J Clin Dent*. 2011;22 (numéro spécial):68-73. 2. LaTorre G, et al. *J Clin Dent*. 2010;21 (numéro spécial):72-76. 3. Edgar WM. *Br Dent J*. 1992;172(8):305-312. 4. Arcos D, et al. *A J Biomed Mater Res*. 2003;65:344-351. 5. Greenspan DC. *J Clin Dent*. 2010;21 (numéro spécial):61-65. 6. Lacruz RS, et al. *Calcif Tissue Int*. 2010;86:91-103. 7. De Aza PN, et al. *Mat Sci: Mat in Med*. 1996;399-402. 8. Burwell A, et al. *J Clin Dent*. 2010;21 (numéro spécial):66-71. 9. West NX, et al. *J Clin Dent*. 2011;22 (numéro spécial):82-89. 10. Earl J, et al. *J Clin Dent*. 2011;22 (numéro spécial):62-67. 11. Efflandt SE, et al. *J Mater Sci Mater Med*. 2002;26(6):557-565. 12. Parkinson C, et al. *J Clin Dent*. 2011;22 (numéro spécial):74-81. 13. Du MQ, et al. *Am J Dent*. 2008;21(4):210-214. 14. Pradeep AR, et al. *J Periodontol*. 2010;81(8):1167-1113. 15. Sallian S, et al. *J Clin Dent*. 2010;21(3):82-7. 16. Zhong JP, et al. The kinetics of bioactive ceramics part VII: Binding of collagen to hydroxyapatite and bioactive glass. In *Bioceramics 7*, (réducteurs) OH Andersson, R-P Happonen, A Yli-Urpo, Butterworth-Heinemann, London, pp61-66. 17. Wang Z, et al. *J Dent*. 2010;38:400-410. Préparé en décembre 2011, Z-11-518.



# RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## et le coquetel du 40<sup>e</sup> anniversaire de la profession

Le 24 mai dernier avait lieu la 40<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec* au Palais des congrès de Montréal.

Lors de cette assemblée, nous avons présenté les faits saillants des activités de l'exercice 2014-2015 de même que les rapports de la présidente et de la directrice générale et secrétaire.

Par ailleurs, les membres ont convenu à l'unanimité de suivre la recommandation du Conseil d'administration et d'augmenter le coût pour la cotisation 2016-2017. Cette augmentation

représente 1,5 % du coût de la cotisation actuelle de 365,40 \$, soit la somme de 5,48 \$, formant ainsi un total de 370,88 \$ pour la cotisation régulière et de 185,44 \$ pour les nouveaux diplômés et les membres retraités.

Par la suite, nous avons profité de l'occasion pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la profession d'hygiéniste dentaire par un coquetel ayant lieu sur la magnifique terrasse du Palais des congrès auquel tous les membres étaient conviés.

Quelques photos de l'événement... ■





SUNSTAR



pour **Enfants**

Maintenant  
disponible  
dans toutes les  
pharmacies

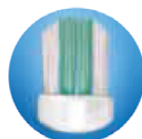
***Ils vous demanderont de  
se brosser les dents!***



La minuterie clignotante  
encourage les enfants à  
se brosser les dents plus  
longtemps!



La conception de coupe  
en dôme des soies a été  
éprouvée en clinique pour  
sa capacité de nettoyage à  
la ligne gingivale !



Les enfants aimeront  
le doux nettoyage  
qu'offre la petite tête  
oscillante!



Crayola<sup>MC</sup> G·U·M<sup>MD</sup> est  
la solution amusante  
pour tous les soins  
dentaires à la maison!

Communiquez avec notre service à la clientèle au **1-800-265-7203**  
ou par courriel : **can.customerrelations@ca.sunstar.com**.  
Pour plus de renseignements, visitez-nous au **www.GUMbrand.ca**



## FERMETURE DU SIÈGE SOCIAL

Nous tenons à vous aviser que le siège social de l'OHDQ sera fermé du 27 au 31 juillet 2015 inclusivement. Les employés du siège social vous souhaitent un très bel été. ■

## VOUS CHANGEZ DE LIEU DE TRAVAIL?

Selon l'article 60 du *Code des professions*, vous devez élire votre domicile professionnel en faisant connaître au secrétaire de l'Ordre le lieu où vous exercez principalement votre profession, et ce, dans les trente (30) jours où vous commencez à exercer celle-ci. ■

## VOUS DÉMÉNAGEZ?

Vous êtes déménagé ou le ferez très bientôt, nous vous invitons à effectuer votre changement d'adresse par Internet ou à nous transmettre vos nouvelles coordonnées résidentielles par courriel à [info@ohdq.com](mailto:info@ohdq.com), par télécopieur ou par la poste.

### Par Internet :

En allant au [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com), puis en cliquant en haut à droite sur la section « **Membres et étudiants** ». Dans le menu « **Membres et étudiants** », cliquez sur le sous-menu « **Mes coordonnées** ».

### Par télécopieur :

514 284-3147

### Par la poste :

#### OHDQ

1212-1155, boulevard Robert-Bourassa  
Montréal (Québec) H3B 3A7 ■

## VOTRE ADRESSE COURRIEL A CHANGÉ ?

Le courrier électronique est un outil de communication de plus en plus utilisé par l'OHDQ. Afin d'être bien informés, nous vous invitons à nous transmettre votre nouvelle adresse courriel le plus rapidement possible. ■

## Gérez le risque.

Vos affaires sont exigeantes, complexes et diversifiées. Pour faire les meilleurs choix, vous avez besoin des meilleurs conseils. Rapidement. Notre équipe d'experts peut vous guider dans vos opérations, des plus simples aux plus ambitieuses.

**Fasken Martineau,**  
partenaire de vos décisions d'affaires.

**FASKEN  
MARTINEAU**   
[www.fasken.com](http://www.fasken.com)

VANCOUVER CALGARY TORONTO OTTAWA MONTRÉAL QUÉBEC LONDRES PARIS JOHANNESBURG

# MESSAGES ÉLECTRONIQUES COMMERCIAUX (MEC)

Quels sont les avantages, comment s'inscrire?

Pour recevoir les messages électroniques concernant le congrès, le calendrier annuel de la formation continue de l'Ordre, les formations et promotions des partenaires de l'OHDQ, vous devez donner votre consentement en quelques étapes seulement.

The image shows three screenshots of the OHDQ website illustrating the registration process:

- A:** The homepage with a search bar and navigation menu. A red circle 'A' highlights the search bar.
- B:** The search results page where a user enters their 'Numéro de permis' and 'Mot de passe'. A red circle 'B' highlights the input fields.
- C:** The 'Membres et étudiants' menu where a user selects 'Mes coordonnées'. A red circle 'C' highlights the menu item.
- D:** The 'Mes coordonnées' page where a user enters their name and permit number. A red circle 'D' highlights the input fields.
- E:** The consent form where a user agrees to receive electronic commercial messages. A red circle 'E' highlights the consent checkbox.

## ÉTAPE 1

A Allez sur le site [www.ohdq.com](http://www.ohdq.com).

B Entrez votre **Numéro de permis** et votre **Mot de passe**, puis cliquez sur le petit carré bleu.

## ÉTAPE 2

C Cliquez en haut à droite sur la section « **Membres et étudiants** ».

D Dans le menu « **Membres et étudiants** », cliquez sur le sous-menu « **Mes coordonnées** ».

## ÉTAPE 3

E Une fois dans le sous-menu « **Mes coordonnées** » et à l'aide de la barre déroulante, descendez jusqu'à la section intitulée : **Consentement préalable à l'envoi d'un message électronique commercial**.

C'est à cet endroit que vous devez donner votre consentement. ■

## Une formation à ne pas manquer!

Comprendre et reconnaître

Votre patient présente des facettes d'usure, de l'abfraction, des craquements dans les articulations temporo-mandibulaires et en le questionnant vous découvrez qu'il souffre aussi de tensions musculaires au niveau du cou et des épaules. Ces signes et symptômes vous indiquent qu'il souffre peut-être d'un trouble de l'occlusion. Ce cours se veut une approche simple et pratique des TROUBLES DE L'OCCLUSION :

- revoir les structures anatomiques des systèmes impliqués
- comprendre la mécanique de la triade articulations – muscles – dents
- reconnaître les signes et symptômes des troubles de l'occlusion

**Durée :** 4 heures

**Quand :** Vendredi 11 septembre 2015

**Endroit :** Trois-Rivières

**Coût :** 60 \$

**Information et inscription :**

France Bellemare

[france@lornegaulindentisterie.com](mailto:france@lornegaulindentisterie.com)

819 374-9896

[www.lornegaulindentisterie.com](http://www.lornegaulindentisterie.com)



Conférenciers



D' Lorne Gaulin, DMD



Katia Jutras Dupuis, hd



# LA PETITE HISTOIRE DE LA BROSSE À DENTS

Par **Johann Paquelier**, designer – [www.johannpaquelier.com](http://www.johannpaquelier.com)

**Source :** Reproduction autorisée. J. Paquelier. « La brosse à dents » <http://design-produit.net/portfolio/invention-brosse-dents/>

Merci à Monsieur André Bérard du musée Eudore-Dubeau pour l'utilisation de ses photos. [www.expo.umontreal.ca/collections/dentaire.htm](http://www.expo.umontreal.ca/collections/dentaire.htm)

Aujourd'hui objet quotidien devenu technique, ce manche en plastique bardé de petits poils synthétiques est la dernière évolution d'une longue série d'instruments nécessaires à notre bonne hygiène buccale. Voici la brosse à dents.

Du préhistorique cure-dent en bois, plume ou os, l'on est passé aux morceaux de métaux précieux chez les Babyloniens il y a 4000 ans, et en Égypte au bâton à mâcher dont les fibres dégagées, tel un pinceau, évoquent les prémices de la brosse à dents actuelle, bâton que l'on retrouve encore dans certains pays d'Afrique.

C'est en Chine, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle que la brosse à dents traditionnelle a été inventée, sous la forme d'un manche en bois ou en

os et de poils de soie. Importée en Europe 50 ans plus tard, elle fut considérée comme un article de luxe au point que certains modèles en métal et ornés de pierres précieuses étaient portés autour du cou...

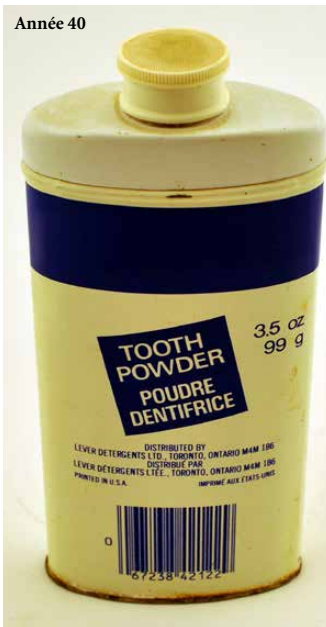
La brosse à dents se démocratisera au XIX<sup>e</sup> siècle, et plus encore avec la Seconde Guerre mondiale où les soldats américains avaient pour ordre de l'utiliser. Faute d'approvisionnement durant cette période, on remplacera la soie naturelle des poils par de la soie artificielle, puis par du Nylon en 1938. En 1960, elle devient même électrique...

Multicolore, parfois translucide, ergonomique, diverses duretés de poils... La brosse à dents actuelle fait l'objet de nombreuses attentions techniques, stylistiques et

marketing: on se souvient ainsi de l'ensemble brosse/support pensé par Philippe Starck pour Fluocaril en 1990 qui a changé l'approche de ce produit d'outil de corvée à instrument de « plaisir ». On se brosserait ainsi les dents plus longtemps qu'avant... Brosses pour enfants, pour seniors, de voyage, celle-ci se décline désormais pour mieux s'adapter à notre bouche.

En ce qui concerne les brosses à dents électriques récentes, il semblerait qu'elles aient la préférence des dentistes, car plus efficaces qu'un modèle « manuel ». Et on est bien loin du cure-dent préhistorique: tête interchangeable, divers modes de brossage, minuteur (parfois musical), celles-ci sont devenues de véritables concentrés de technologie, pouvant atteindre des tarifs élevés. ■

Année 40



Dr Walker, brosse avec manche remplissable.



Voyage avec brosse et rince bouche.



Voyage année 50.



Source : <http://design-produit.net>



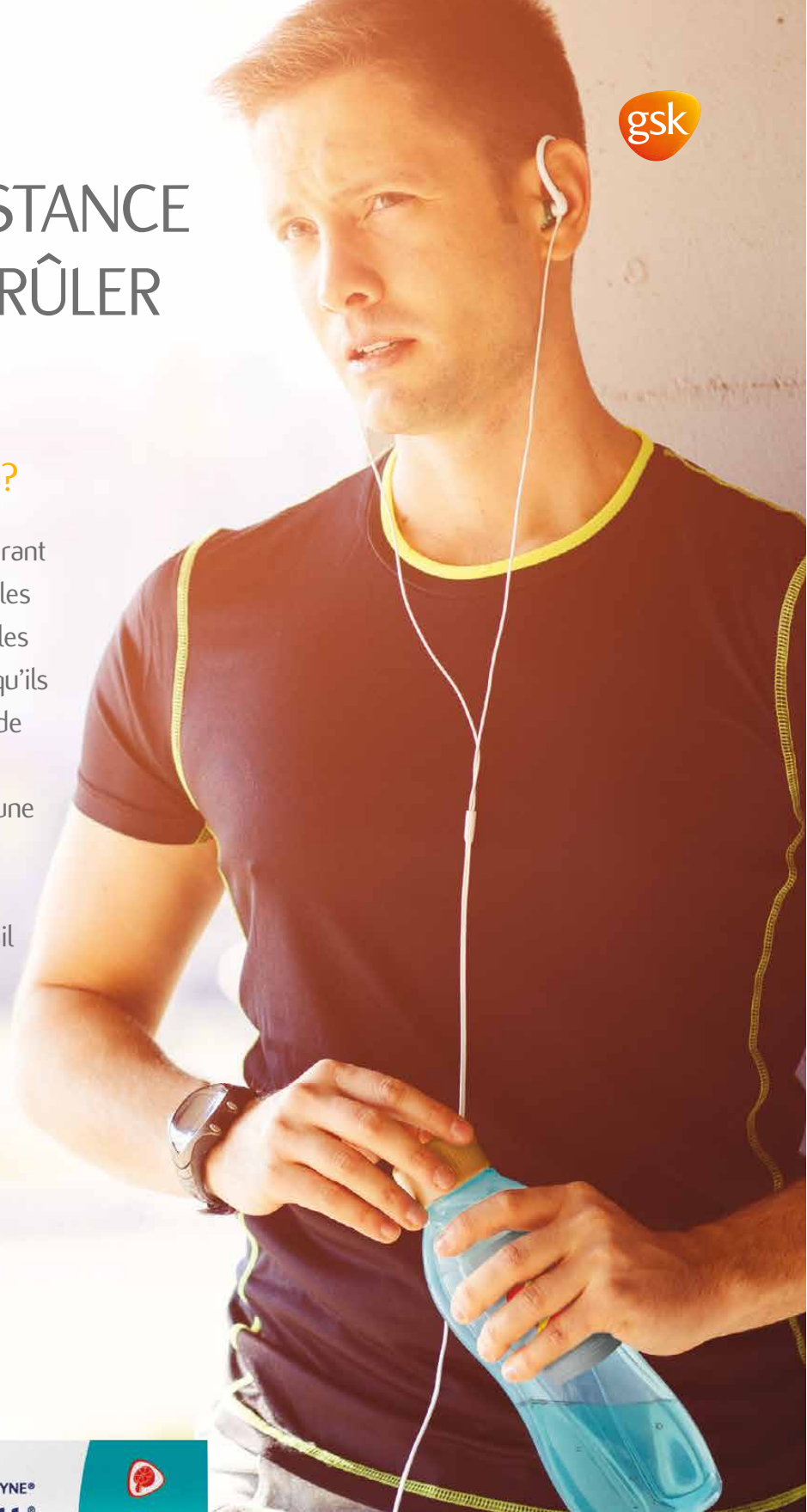


# IL CONNAÎT LA DISTANCE À COURIR POUR BRÛLER 800 CALORIES.

## QUE VOUDRAIT-IL SAVOIR DE PLUS?

De nos jours, les jeunes se tiennent au courant pour vivre sainement<sup>1</sup>. Mais savent-ils que les aliments sains, comme les fruits, le jus ou les boissons pour sportifs, sont très acides et qu'ils peuvent mettre leur émail à risque<sup>2-5</sup>? Usez de votre influence en tant que professionnel dentaire de confiance. Informez chaque jeune patient des effets de l'érosion par acide.

Puisqu'ils doivent investir dans leur émail dès aujourd'hui.



Pour vos patients prédisposés à l'érosion par acide.

MC/® ou sous licence  
GlaxoSmithKline Soins de santé aux consommateurs Inc.  
Mississauga, Ontario L5N 6L4  
©2015 Le groupe d'entreprises GSK. Tous droits réservés.

1. Données internes de GSK, 2013. 2. Lussi A. Erosive tooth wear – a multifactorial condition. Dans : Lussi A, rédacteur. Dental Erosion – from Diagnosis to Therapy. Karger, Basel, 2006, 3. Lussi A. *Eur J Oral Sci.* 1996;104:191–198. 4. Hara AT, et al. *Caries Research.* 2009;43:57–63. 5. Lussi A, et al. *Caries Research.* 2004;38(suppl 1):34–44.



**Académie  
DENTAIRE**  
multidisciplinaire

**L'ALLIANCE DU SAVOIR**

**Pour détails et inscriptions :**

[www.academiedentaire.com](http://www.academiedentaire.com)  
[info@academiedentaire.com](mailto:info@academiedentaire.com)

2066, chemin Chambly, bureau 203,  
Longueuil, Qc J4J 3Y7  
Tél. : 450 670-0888  
Sans frais : 1 877 907-0888

## FORMATION CONTINUE POUR HYGIÉNISTES DENTAIRES

- Certification laser à diode pour les hygiénistes dentaires
- L'adhésion de A à Z
- Insertion de composite pour hygiénistes dentaires
- Programme complet en orthodontie pour personnel auxiliaire (formation de 6 jours)
- L'orthodontie fixe de la mécanique à la rétention (formation de 4 jours)
- Pose de boîtier directe et indirecte en orthodontie
- Maîtriser l'art du pliage de fil en orthodontie



**QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT, FORMATION PERSONNALISÉE, SOUTIEN ET VOLET PRATIQUE SONT NOS MOTS D'ORDRE ET SONT AUSSI GAGES DE VOTRE RÉUSSITE. BIENVENUE À L'ACADÉMIE !**



## Faites partie de la Communauté des conducteurs vigilants de La Personnelle, grâce à Ajusto.

La Personnelle s'engage à rendre les routes plus sûres en offrant **Ajusto**<sup>MC</sup>. Ce programme d'assurance basé sur l'usage vous permet de suivre en tout temps vos habitudes de conduite sur votre téléphone intelligent et de les améliorer.

ÉTAPE **1** Téléchargez l'application 

ÉTAPE **2** Conduisez prudemment 

ÉTAPE **3** Économisez jusqu'à 25% 

**Demandez une soumission et découvrez pourquoi plusieurs ordres professionnels et leurs membres choisissent La Personnelle.**

[lapersonnelle.com/ajusto](http://lapersonnelle.com/ajusto)  
**1 855 801-8830**

  
**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto et habitation

  
**Ordre des hygiénistes dentaires**  
du Québec

Ajusto est souscrit auprès de La Personnelle qui désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec. <sup>MC</sup> Ajusto est une marque de commerce de Desjardins Assurances générales inc., utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. Les économies correspondent à un pourcentage accordé sur la majorité de la prime. Notez qu'elles seront automatiquement appliquées à celle-ci lors du renouvellement. Certaines conditions, exclusions et limitations s'appliquent.

# VOTRE ORDRE EN BREF, C'EST QUOI?

14 employés à la permanence  
14 comités et sous-comités  
Quelque 6 000 membres

## LES COMITÉS

L'OHDQ peut compter sur plusieurs comités afin de mener à bien les différents dossiers.

Chaque comité est composé de précieux bénévoles qui ont à cœur la profession et l'Ordre tient à remercier chacun d'eux pour leur implication, leur soutien et leur dévouement au fil des ans.

- Conseil d'**administration**
- Comité **exécutif**
- Comité de l'**inspection professionnelle**
- Bureau du **syndic**
- Conseil de **discipline**
- Comité de **révision**
- Comité des **équivalences**
- Comité de la **formation des hygiénistes dentaires**
- Comité de **publication**
- Comité de **formation continue et professionnelle**
- Comité des **bourses**
- Comité de **vérification**
- Comité de **révision des équivalences**
- Comité des **finances**





## LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE SECRÉTARIAT

**M<sup>e</sup> Janique Ste-Marie**, *notaire,*  
*Directrice générale et secrétaire*

**Nancy Vallée**,

*Adjointe administrative à la secrétaire*

**Dominique Larche**,

*Adjointe administrative à la présidence et direction générale*

La direction générale assure la gestion stratégique, le développement du plan d'action, la performance des ressources et la gestion des risques de l'Ordre. Elle voit au respect des lois, des règlements, des politiques et du mandat général de l'OHDQ. Ce service assure les suivis des décisions du Comité exécutif, du Conseil d'administration et des autres comités de l'Ordre. C'est également la direction générale qui coordonne des activités quotidiennes au siège social et s'assure du bon déroulement.

Le secrétariat coordonne les demandes d'inscription et de réinscription au tableau des membres de même que les délivrances des permis d'exercice. Il gère les radiations, les demandes de retrait au tableau des membres et les demandes de membre retraité. Ce service gère les abonnements étudiants et associés. Le secrétariat est également responsable de la mise en œuvre des élections au sein du Conseil d'administration. Finalement, le secrétariat assure les avis et les suivis en lien avec la *Politique de formation continue obligatoire* et les demandes de dispense de la formation continue.

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

**Walter Barbosa**,

*Responsable des ressources financières et matérielles*

**Adriana Elvira**, *Adjointe administrative*

Le département des ressources financières et matérielles s'occupe de tout ce qui est en lien avec les chiffres! C'est également ce département qui perçoit la cotisation annuelle des membres chaque année. À l'interne, le département des ressources financières et matérielles gère tout l'équipement ainsi que tout ce qui est relié à l'immeuble en plus d'être le département ressource pour le système informatique. Il est responsable de la coordination des salaires et des avantages sociaux des employés de l'Ordre.



Rangée arrière (de gauche à droite):  
Sophie Lecavalier, Carole Bujold, Joëlle Mbanga,  
Elizabeth McDermott, Walter Barbosa

Rangée avant:  
Nadine Caron, Adriana Elvira, Agathe Bergeron, Janique Ste-Marie,  
Jinette Laparé, Anna Maria Cuzzolini, Marise Parent, Nancy Vallée  
N'apparaissent pas sur la photo: Marlène Harvey, Louise Hébert  
et Dominique Larche

## ÉQUIVALENCES

**Marlène Harvey, HD, Responsable des équivalences**  
**Nadine Caron, Adjointe administrative**

Le Comité des équivalences a pour mandat d'étudier les demandes d'équivalence de diplômes et de formation de candidats formés hors Québec et désirant travailler au Québec à titre d'hygiénistes dentaires, et ce, conformément aux normes réglementaires établies et en vigueur. Au préalable, une session d'accompagnement est offerte aux candidats désirant débiter une démarche d'équivalence. Cette session d'information traite, entre autres, du rôle et des fonctions de l'hygiéniste dentaire ainsi que des caractéristiques liées à la formation, en milieu de travail, à la réglementation et aux conditions d'exercice. Par la suite, la responsable du Comité rencontre la personne pour le dépôt de ses documents et recueille les informations relatives à l'analyse du dossier. Enfin, il reçoit une prescription lui permettant de suivre une formation appropriée.

## LES COMMUNICATIONS

**Sophie Lecavalier, Responsable des communications**  
**Nadine Caron, Adjointe administrative**  
**Marise Parent, Réceptionniste et commis secrétaire**

Le département des communications est responsable de l'organisation du congrès bisannuel, des événements de l'Ordre et de la planification du Calendrier de la formation continue. Il coordonne l'édition du magazine *L'Explorateur* ainsi que les différentes communications (*Mots d'Ordre*, communiqués de presse, Infolettres, etc.) envoyées aux membres et partenaires. Il fait la promotion de la profession auprès des partenaires de l'Ordre et veille aux relations avec les médias.

## L'INSPECTION ET LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

**Agathe Bergeron, HD,**  
*Responsable de l'inspection  
et de la pratique professionnelle*  
**Jinette Laparé, Adjointe administrative**  
**Anna Maria Cuzzolini, HD, Inspectrice**  
**Carole Bujold, HD, Inspectrice**

Directement lié à la protection du public, le département est chargé de surveiller l'exercice de la profession par les membres. Il participe aussi à la rédaction de protocoles ou lignes directrices, rédige divers articles et répond aux demandes d'information ou de références à propos des actes, produits utilisés et normes, notamment en ce qui a trait au contrôle des infections. En plus de collaborer avec divers organismes de santé, le service contribue également à la promotion de la profession par le biais de divers salons ou activités de sensibilisation auprès de groupes de clientèle variée, ainsi que par la coordination du salon des exposants lors du congrès de l'Ordre.

## BUREAU DU SYNDIC

**Louise Hébert, HD, Syndique**

Le Bureau du syndic a le pouvoir de faire enquête sur la conduite d'un professionnel, suite à toute information mettant en cause l'intégrité de ce professionnel, de proposer la conciliation et, s'il y a lieu, de porter plainte au Conseil de discipline. Le Bureau du syndic a également le pouvoir d'enquêter sur toutes les plaintes logées contre des personnes autres que des hygiénistes dentaires qui poseraient des actes de médecine dentaire délégués à ces derniers.

Le Bureau du syndic doit informer toute personne qui a demandé la tenue d'une enquête de sa décision de porter plainte ou non devant le Conseil de discipline. Si la personne n'est pas satisfaite de la décision du Bureau du syndic, elle peut demander l'avis du Comité de révision. ■

# Le mouvement associatif des hygiénistes dentaires De la naissance à l'avancement de la profession **PLUS DE 40 ANS D'EFFORTS**

**PRINCIPALES RÉALISATIONS**

<p><b>1972-1991</b>          Association des          Hygiénistes Dentaires          du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de position sur la FLUORATION et la POLITIQUE de santé dentaire</li> <li>• Enquête sur la SITUATION des hygiénistes dentaires au Québec</li> <li>• Amélioration des CONDITIONS DE TRAVAIL</li> <li>• REPRÉSENTATIONS sur la scène nationale</li> </ul>
<p><b>2006-2012</b>          Résol.HD.Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des CONDITIONS DE TRAVAIL</li> <li>• Promotion de la PRATIQUE AUTONOME en prévention</li> <li>• Recherche de couverture des soins préventifs par les ASSURANCES</li> <li>• PARTAGE d'informations, d'outils et de services</li> </ul>
<p><b>2010-2011</b>          Collectif des          hygiénistes dentaires          du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui au PROJET DE LOI 90</li> <li>• Promotion des COMPÉTENCES et des REVENDICATIONS des hygiénistes dentaires</li> </ul>
<p><b>2012-aujourd'hui</b>          Fédération des          Hygiénistes Dentaires          du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la PROFESSION et du RÔLE de l'hygiéniste dentaire</li> <li>• Promotion et défense des INTÉRÊTS des associations et de leurs membres</li> <li>• SOUTIEN aux membres dans les dossiers des Normes du travail, de la CSST ou d'enquête du Syndic de l'Ordre</li> <li>• Mise en œuvre de programmes de FORMATION</li> <li>• Livraison de SERVICES professionnels, économiques et sociaux</li> <li>• Maintenir un CODE DE CONDUITE</li> <li>• COMMUNICATIONS et RELATIONS PUBLIQUES</li> <li>• Enquête sur les CONDITIONS DE PRATIQUE</li> </ul>

**JOIGNEZ-VOUS À LA FHDQ DEVENEZ MEMBRE**

**[www.fhdq.org](http://www.fhdq.org)**



## *Saviez-vous que...*

En 1983, un article traitant de la fluoruration des eaux de consommation publié dans *l'Info-Corpo* fait couler beaucoup d'encre. Encore aujourd'hui, le débat fait l'actualité. L'OHDQ a réitéré sa position en faveur de la fluoruration de l'eau dans son rapport annuel de 2004-2005.

## *Saviez-vous que...*

Mme Christine Thibault, B. Sc., HD, est collaboratrice de *L'Explorateur* depuis plus de 20 ans.

## *Saviez-vous que...*

Le prochain congrès de l'OHDQ aura lieu vendredi 14 et samedi 15 octobre 2016 au Centre des congrès de Québec avec quelques changements... détails à venir!

## *Saviez-vous que...*

*L'Explorateur* n'a plus de secrets pour Martine Plante, HD, et Caroline Boudreault, HD, qui sont membres du Comité des publications depuis respectivement 1992 et 1999! Bravo mesdames!

## *Saviez-vous que...*

Au début, les procès-verbaux étaient dactylographiés et que l'on distinguait entre Madame et Mademoiselle...

## *Saviez-vous que...*

En 1991, s'est créé le Comité provincial des hygiénistes dentaires en santé publique du Québec qui a changé de nom en 2001 pour Conseil provincial des hygiénistes dentaires en santé publique du Québec et en 2001 pour Regroupement des hygiénistes dentaires en santé publique du Québec. Le Regroupement avait même une chronique dans *L'Explorateur*. Il a terminé ses activités en juin 2013.

## OFFRE D'EMPLOI

### Placement Prodent

Recherche des hygiénistes dentaires pour combler des postes à temps plein, à temps partiel ainsi que pour des remplacements journaliers. Le candidat ou la candidate doit être membre en règle de l'OHDQ. Tous les candidats et toutes les candidates seront contactés. Les dossiers sont traités dans la plus stricte confidentialité. Expérience requise pour remplacement à court terme.

401-7275, rue Saint-Urbain  
Montréal (Québec) H2R 2Y5  
**Téléphones:** 514 935-3368 ou 1 866 624-4664  
**Télécopieur:** 514 935-3360  
**Courrier électronique:** info@prodentcv.com  
**Site Internet:** www.prodentcv.com

## ÉTUDE DE CAS 10

Les cabinets qui réussissent utilisent ce programme.

### ENJEU ▶

Une mauvaise communication avec les patients occasionne trois problèmes courants pour un cabinet : 1) faible valorisation de la visite de routine, « ce n'est qu'un nettoyage »; 2) suivi inadéquat des instructions à la maison; et 3) traitement dicté par l'assureur.

### SOLUTION ▶

Le programme Crest® + Oral-B® aide les patients à mieux comprendre l'importance d'une visite périodique chez le dentiste et souligne l'importance des soins à la maison. Le système normalise et personnalise la communication avec les patients. De plus, il maximise l'efficacité de l'hygiéniste dentaire en assurant la continuité des soins prodigués par les différents intervenants.

### RÉSULTATS ▶

Les cabinets qui utilisent le programme Crest + Oral-B augmentent l'acceptation des soins et la rétention des clients tout en diminuant les annulations et les absences. Dans l'ensemble, mon expérience démontre que les revenus d'un cabinet peuvent augmenter en moyenne de 43 %.

**Lisa Philp**

Transitions Group Amérique du Nord  
hygiéniste dentaire, CMC

Lisa Philp n'a pas été rémunérée pour figurer dans cette annonce.

D'autres cabinets profitent de nos programmes. Renseignez-vous.

[www.bilanensante.ca](http://www.bilanensante.ca)

**Crest + Oral-B**

En affaires avec vous.